

Sommaire

1- ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES ET LES DEMARCHES TERRITORIALES DE PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

- Fiche action 1.1 [Territoires Engagés Pour la Nature](#)
- Fiche action 1.2 [Appui aux appels à projets Biodiversité](#)
- Fiche action 1.3 [Planification et Biodiversité/Eau](#)
- Fiche action 1.4 [Animation de la Stratégie Coordonnée Régionale d'Acquisition et de Préservation du Patrimoine Naturel](#)
- Fiche action 1.5 [Aménagement, eau et Biodiversité : des solutions fondées sur la nature](#)
- Fiche action 1.6 [Appui aux EPCI dans une gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques](#)
- Fiche action 1.7 [Animation du réseau GEND](#)
- Fiche action 1.8 [Territoires durables, une COP d'avance](#)
- Fiche action 1.9 [Alimentation et biodiversité](#)
- Fiche action 1.10 [Charte « Zéro Déchet plastique »](#)
- Fiche action 1.11 [Parc + « Zones d'activités durables »](#)
- Fiche action 1.12 [Entreprises Engagées pour la Nature](#)

2- AMELIORER ET VALORISER LES CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITE ET L'ENVIRONNEMENT

- Fiche action 2.1 [Observatoire Régional de la Biodiversité](#)
- Fiche action 2.2 [Observatoire Régional de l'Eau et des Milieux Aquatiques](#)
- Fiche action 2.3 [Mission de synthèse de données sur l'eau et les milieux aquatiques](#)
- Fiche action 2.4 [Observatoire régional de l'Education à l'Environnement et au Développement durable](#)
- Fiche action 2.5 [Stratégie régionale faune exotique envahissante](#)

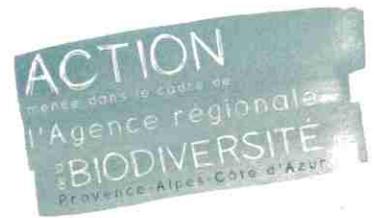
3- INFORMER, SENSIBILISER, EDUQUER ET FORMER LES ACTEURS DU TERRITOIRE AUX ENJEUX DE LA BIODIVERSITE ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

- Fiche action 3.1 [Chemins de la biodiversité](#)
- Fiche action 3.2 [Démarche Mécénature!](#)
- Fiche action 3.3 [Aires naturelles éducatives](#)
- Fiche action 3.4 [Le Biodiv'tour/Formation des élus](#)
- Fiche action 3.5 [Co-animation d'ateliers participatifs « diagnostics stratégiques territoriaux »](#)

4- SE POSITIONNER EN CŒUR DE RESEAUX POUR LA MONTEE EN COMPETENCES DES DIFFERENTS ACTEURS TERRITORIAUX ET LE DEVELOPPEMENT DES PROJETS TERRITORIAUX

- Fiche action 4.1 [Démarche Agence Régionale de la Biodiversité et comité des financeurs](#)
- Fiche action 4.2 [UICN 2021](#)
- Fiche action 4.3 [Réseau Régional des Espaces Naturels](#)
- Fiche action 4.4 [Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques](#)
- Fiche action 4.5 [Développement de programmes européens et coopération](#)
- Fiche action 4.6 [Coordination du projet européen Life Habitat Calanques](#)
- Fiche action 4.7 [Coordination du projet européen PITEM BIODIV'ALP](#)

1- ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES ET LES DEMARCHES TERRITORIALES DE PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE



Fiche action 1.1 - Territoires Engagés Pour la Nature

Intitulé long :	Accompagner les collectivités dans la mise en place de politique de préservation et de reconquête de la biodiversité via le dispositif « Territoires Engagés pour la Nature (TEN) »		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 1.1	Plan biodiversité : action 3	Plan Climat Une Cop d'avance
<i>Directrice</i> <i>Chargés de mission</i>	Mme Audrey MICHEL Stéphanie Garrido – Thomas Fourest 1,7 ETP Mission	calendrier	01/01/2021 au 31/12/2021

Contexte

Initiative conjointe du Ministère de la transition écologique et solidaire et de Régions de France depuis 2018, « Territoire Engagé pour la Nature » est un dispositif d'ingénierie territoriale visant à faire émerger, reconnaître et accompagner l'engagement des collectivités de niveau infra-départemental qui présentent des projets de territoire en faveur de la biodiversité. Ces projets constituent le volet « collectivités » du dispositif « Engagés pour la Nature » prévu dans le plan biodiversité.

En Provence Alpes Côte d'Azur, 27 collectivités ont été reconnues TEN en 2019 et 1 commune Ville-sur-Auzon a obtenu le Trophée Capitale Régionale de la Biodiversité.

L'année 2020 a permis de travailler sur une refonte du dispositif TEN, de lancer le nouveau dispositif de reconnaissance à l'automne et d'en faire la promotion auprès des partenaires techniques et des collectivités. Egalement, le club des engagés a été lancé en 2020 afin d'animer l'accompagnement des 27 collectivités reconnues.

COFIL de la mission : Région, OFB, Agence de l'eau, DREAL

Objectifs

1. Accompagner les 27 collectivités reconnues TEN en 2019 et les X collectivités reconnues en 2021 dans la mise en œuvre de leurs actions de préservation et de reconquête de la biodiversité
2. Faire émerger de nouvelles collectivités locales pour candidater à la reconnaissance 2021
3. Suivre les démarches de progrès des collectivités

- Pilotage de la mission et animation de la gouvernance :

- o Organisation de 3 comités de pilotage (janvier/juin/novembre) + réunion spécifique de travail (si besoin)
- o Participation au groupe national TEN animé par l'OFB (5 à 6 réunions) e

- Points Infos/Conseils/Expertise :

Auprès des collectivités sur la mise en place d'un projet de territoire Biodiversité -démarche TEN et sur 3 thèmes spécifiques : Connaissance ABC , gestion écologique des espaces verts et aménagement et biodiversité)

[Métropole NCA] Conseil sur le Plan Mer-Terre et enquête sur la gestion écologique des espaces verts et de nature sur le territoire de la Métropole NCA

- o Diffusion de l'enquête (réalisé en 2020) sur la gestion écologique des espaces verts auprès des communes
- o Organisation d'une réunion de partage et mise à disposition d'outils [Métropole NCA] –

- Animation et promotion du dispositif TEN

- o Réception des candidatures 2020 / Répartition et analyse des dossiers et demande de compléments (1er et 2ème trimestres)
- o Préparation, organisation et animation du comité de sélection 2020 (2^{ème} trimestre : Avril/Mai)

Livrables attendus en 2021:

- Tableau des collectivités conseillées 2021

- Plaquette de communication 2021, dossier de candidature TEN 2021
- Communiqués de presse sur

<ul style="list-style-type: none"> ○ Lancement d'un nouvel appel à candidature TEN 2021 (3ème Trimestre : Septembre) - Communication digitale/ Plaquette communication/ Communiqué de presse <p>Animation du « club des engagés » (actions dédiées) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Journée technique (Visite + atelier de partage) <p>Promotion de TEN et des bonnes pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Organisation d'un évènement TEN : Témoignages/ Remise des reconnaissances TEN (Fin 2^{ème} Trimestre : Juin) ○ Alimenter et relayer les campagnes nationales de communication sur les TEN ○ Collecter les données des collectivités TEN et les saisir sur le site web national « Engagés pour la Nature » ○ Mise en lien avec les outils existants ARBE (OREED/Chemins Biodiversité/...) <p>Développement d'outils d'information (issus des besoins du club TEN)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Valorisation et partage des retours d'expériences : 4 Fiches retour d'expérience / Création d'1 fiche thématique (1) et/ou relai de fiche thématique existante ○ Déploiement et Actualisation de la rubrique du nouveau site internet ARBE ○ Veille TEN (transfert d'1 information) ○ réalisation d'un guide « Plantons local » ○ Suivi et transfert des outils de communication zero phyto : Exposition, panneaux, livrets ○ Structuration d'une banque de REX - cf.fiche Territoires Durables ○ Mise en ligne des démarches TEN – cf.fiche Territoires Durables ○ Lettre d'information « Territoires durables » (12) - cf.fiche Territoires Durables ○ Recensement et diffusion des aides financières - cf.Fiche Gouvernance ARB <p>- Sensibilisation et formations (issus des besoins du club TEN)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Visites proposées dans le cadre du Biodiv'Tour (cf.fiche 3-4) ○ Cycle Webinaire FLASH ACTUS (format 1h- thème précis) (cf.fiche 3-4) ○ Recensement des structures de formation en région dans le domaine de la biodiversité (cf.fiche 3-4) 	<p>le dispositif TEN</p> <p>- Annuaire des TEN</p> <p>- Communiqués de presse « zoom sur un TEN »</p> <p>- 4 fiches retours d'expériences</p> <p>- 1 fiche thématique</p>
--	---



Fiche action 1.2 - Appui aux appels à projets Biodiversité

Intitulé long :	Accompagner les partenaires dans la diffusion et l'analyse des projets concernant les appels à projet en lien avec la préservation et la reconquête de l'eau et la biodiversité		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 1.1	Plan biodiversité Plan Climat Une Cop d'avance	
<i>Directrice Chargés de mission</i>	Audrey MICHEL Thomas Fourest, Annelise Freihaut, 0,5 ETP mission	<i>Calendrier</i>	01/01/2021 au 31/12/2021

Contexte

Les partenaires de l'ARB lancent des appels à projet ou appel à manifestation d'intérêts pour impulser de nouvelles pratiques sur les territoires en matière de préservation et de valorisation de la biodiversité, faire émerger des expériences et favoriser la capitalisation et le transfert d'expériences.
Dans ce cadre, l'ARBE sera un relais privilégié dans la diffusion de ces appels à candidatures et accompagnera les candidats potentiels au montage de projet et apportera son appui au jury dans l'analyse des projets candidats.

Objectifs

Description des principales actions 2021 :

Appui OFB – AAP « Atlas Communal de la Biodiversité » (ABC)

- Relais de l'AAP et analyse des dossiers de candidatures (cf. fiche TEN)
- Promotion de l'AAP et démarchage auprès des collectivités reconnues TEN
- Recherche de cofinancements possibles notamment auprès des intercommunalités

Appui Agence de l'eau - AAP « Eau et Biodiversité »

- Promotion de l'AAP et démarchage auprès de porteurs de projets ciblés
- Organisation de 2 ateliers d'échanges pour favoriser la présentation de l'AAP et favoriser les échanges entre porteurs de projet et Agence de l'eau
 - Un atelier pour les collectivités
 - Un atelier pour les gestionnaires d'espaces naturels et de milieux aquatiques
- Participation au jury
- suivi du projet "la trame turquoise, une nouvelle composante de la gestion routière porté par le Département de Vaucluse"

Appui Région – AAP Plantations d'arbre en bord de rivières

- Démarchage des GMA et des collectivités

Livrables attendus:

- bilan des collectivités contactées pour les 2 AAP
- bilan des retours/avis des collectivités contactées
- Dossiers analysés



Fiche action 1.3 - Planification et biodiversité

Intitulé long :	Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de démarches de planification urbaine intégrant la préservation et la reconquête de la biodiversité		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 1.1	Plan biodiversité – Action 2, 6, 10 Plan Climat – Une Cop d'avance	
<i>Directrice Chargés de mission</i>	Mme Audrey MICHEL Agnès Hennequin, Xavier Bray 1,22 ETP Mission	<i>Calendrier</i>	01/01/2021 au 31/12/2021

Contexte

Dans le cadre du SRADET, des orientations ont été fixées pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques en déterminant les objectifs et les règles permettant le rétablissement, le maintien ou l'amélioration de la fonctionnalité des milieux nécessaires aux continuités écologiques. L'objectif de la mission confiée à l'ARBE est d'accompagner les territoires dans la déclinaison de ce volet « biodiversité » (objectifs et règles) dans le cadre de l'élaboration ou la révision de leur document d'urbanisme. Il s'agit de les encourager à se saisir des nouveaux outils mis à leur disposition par la loi pour la Biodiversité tout en développant et construisant des partenariats en faveur de la biodiversité.

Objectifs

- Promouvoir et apporter un appui technique pour l'identification des continuités écologiques
- Conseiller les collectivités à l'utilisation des outils du code de l'urbanisme les plus appropriés pour maintenir, remettre en bon état la biodiversité et ses fonctionnalités dans les documents d'urbanisme
- Promouvoir et apporter un appui technique pour identifier et déployer des solutions fondées sur la nature

Description des principales actions 2021 :

- Conseils et Point info auprès des collectivités sur :
 - l'intégration de la biodiversité dans les SCOT et PLU et les opérations d'aménagements : Guide PLUI et biodiversité, Grille d'évaluation...
 - l'analyse des continuités écologiques (poursuite et démarrage d'analyses des continuités écologiques sur des territoires de projet de la région)
 - [Métropole NCA] Avis et conseil pour une meilleure intégration de la biodiversité et de la TVB dans le cadre de la révision du PLUM et dans les projets d'aménagements
- Information/formation -
 - Veille informative auprès d'une communauté de 250 participants et mise en ligne d'actualités sur la partie Ressources du site ARBE
 - Organisation de 2 ateliers dans le cadre des 2 accompagnements collectifs portés par l'ARBE sur l'alimentation durable et sur la gestion intégrée de l'eau
 - Participation au cycle de webinaires avec l'animation d'1 ou 2 sur les questions d'aménagement et de biodiversité
- Analyse des continuités écologiques
 - [Métropole Aix Marseille Provence] Mise en œuvre de l'étude « Analyse des continuités écologiques » sur le territoire
 - Poursuite et finalisation de la mise en œuvre de l'analyse des continuités écologiques sur le territoire Sainte-Baume / Calanques / Etoile-Garlaban / Sainte-Victoire
 - Appui aux PNR dans le cadre de leur révision de charte sur l'analyse des

Livrables attendus en 2021 :

- Liste des collectivités conseillées
- Bilan et Présentations des journées et réunion
- Rubrique internet site TD
- Publication du mémento
- Etude intermédiaire AMP
- Etude de faisabilité du diagnostic TVB PITEM

continuités écologiques

- Etude Projet Simple 4 du PITEM - Mise en œuvre d'une analyse des continuités écologiques à l'échelle du massif Alpin - cf. fiche Action PITEM
- Réflexion sur le transfert de la méthode auprès des collectivités et BET

ACTION TRANSVERSALE

Cette fiche action est très liée avec la 1.5 Aménagement et biodiversité/eau



Fiche action 1.4 - Animation de la Stratégie Coordonnée Régionale d'Acquisition et de Préservation du Patrimoine Naturel

Intitulé long :	Animation de la Stratégie Coordonnée Régionale d'Acquisition et de Préservation du Patrimoine Naturel		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 1.1	Plan biodiversité – Action 2, 6, 10 Plan Climat – Une Cop d'avance Actions 70, 88	
<i>Directrice</i> <i>Chargés de mission</i>	Mme Audrey MICHEL, Mme Sandrine HALBEDEL Agnès HENNEQUIN, Gunnel FIDENTI	<i>Calendrier</i>	01/01/2021 au 31/12/2021

Contexte

Les aires protégées sont un élément essentiel des stratégies de conservation de la biodiversité, de la géo diversité et des paysages. Mises en place pour préserver un patrimoine naturel remarquable, elles contribuent à la bonne qualité écologique des milieux et des territoires qui les entourent, et participent au maintien des biens et des services que les écosystèmes assurent aux populations. Malgré la diversité de ces dispositifs, de nombreux progrès restent à faire pour répondre aux enjeux de protection de la biodiversité.

La DREAL, la Région et l'OFB, travaillent depuis 2018 au développement et à la mise en œuvre d'une **Stratégie Coordonnée Régionale d'Acquisition et de Préservation du Patrimoine Naturel (SCRAP)**. La SCRAP a pour objectif de préserver les territoires d'intérêt écologique majeur pour lesquels l'acquisition ou/et la protection sont des outils pertinents d'action. Elle s'inscrit dans une volonté d'orienter les décisions, la mobilisation des acteurs et des fonds, dans l'objectif de soustraire des portions de territoire au risque d'érosion de la biodiversité.

Suite aux travaux du Conservatoire d'espaces naturels de Provence Alpes Côte d'Azur (CEN) et des Conservatoires Botaniques Nationaux (CBN), une réflexion régionale a été initiée par la DREAL à laquelle l'OFB, la Région, la SAFER et le Cerema ont été associés : "Vers une mobilisation du foncier en faveur de la préservation du patrimoine naturel". Cette réflexion a abouti à la définition de secteurs d'interventions prioritaires, sur lesquels on trouve un cumul d'enjeux de biodiversité forts, des pressions majeures et une absence de dispositifs de protection.

En 2020, un travail expérimental a été initié par le CEN, en partenariat avec le BE Safège, pour identifier les freins et leviers à la mise en place de projets territoriaux concertés sur ces secteurs d'interventions prioritaires et définir une méthodologie. Ce travail a été renommé Biodiv'Actes.

Objectifs

- Appuyer la mise en œuvre de projets de territoires concertés en faveur de la préservation de la biodiversité sur des secteurs pilotes identifiés à l'échelle de la région, sur la base du guide méthodologique rédigé par SAFEGE.

Description des principales actions 2021 :	Livrables attendus:
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mobilisation du RREN ➤ Participation aux réunions de pilotage du projet Biodiv'Actes ➤ Participation aux réunions sur 2 territoires pilotes ➤ Exploitation des enseignements pour élaborer une méthodologie de concertation applicables aux autres secteurs prioritaires 	

Fiche action 1.5 - Aménagement, eau et biodiversité : des solutions fondées sur la nature

Intitulé long :	Accompagner les collectivités dans la réalisation d'opérations d'aménagement intégrant la gestion alternative des eaux pluviales, la préservation de la biodiversité en lien avec l'adaptation au changement climatique		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 1.1	Plan biodiversité – Action 2, 6, 10	Plan Climat – Une Cop d'avance Actions
<i>Directrice</i> <i>Chargés de mission</i>	Mme Audrey MICHEL Nicolas WEPIERRE, Agnès HENNEQUIN, Aurélie Ruffinatti 1,4 ETP Mission	<i>Calendrier</i>	01/01/2021 au 31/12/2021

Contexte	
<p>Les opérations d'aménagement doivent désormais intégrer des actions spécifiques dédiées à la protection ou la restauration de la biodiversité et la gestion alternatives de l'eau. Ces projets sont donc complexes et parfois de véritables défis techniques. Ils nécessitent de mobiliser différentes expertises. L'ARBE propose de capitaliser de l'information sur ces expertises pour aider les collectivités à innover et à trouver les bons interlocuteurs pour que l'intégration de la biodiversité et de l'eau dans les opérations d'aménagement devienne réalité.</p> <p>Cette action sera articulée avec le programme ARTISAN.</p>	
Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> - Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques en matière d'utilisation de techniques fondées sur la nature dans l'aménagement - Accompagner le programme LIFE ARTISAN - Accompagner le programme LIFE Nature for city 	
Description des principales actions 2020 :	Livrables attendus
<p>→ Centre de ressources sur les solutions fondées sur la nature dans l'aménagement (gestion alternative des eaux pluviales/dés-imperméabilisation, végétalisation, gestion des risques....)</p> <p>1. Etude des réalisations existantes</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise à jour de la liste des territoires avec des réalisations existantes. 54 territoires identifiés en 2020. Prise de contact avec 23 en 2020. Priorisation des territoires à contacter et identification de nouvelles réalisations par échange mail et téléphonique. ○ Visite et Analyse de 20 réalisations (estimation). ○ Etre en lien avec les études d'ensemble : Agam sur AMPM/Etude désimper sur le territoire de Nice ○ Priorisation à l'étude des toitures végétalisées en 2021 : <ul style="list-style-type: none"> • Prise de contact avec les maitres d'ouvrage et/ou les maitres d'oeuvre • Echanges avec les maitres d'oeuvre, les architectes, les paysagistes et les prestataires (étancheurs, ...). • Analyse technique : CCTP, plans, réponses au marché de travaux • Vérification du dimensionnement hydraulique et du choix des végétaux. <p>2. Réalisation d'un premier cahier de préconisations</p>	<p>Nbre de commune contactée</p> <p>Nbre de réalisation étudiée</p> <p>Nbre de site visité</p> <p>Cahier de préconisations sur les</p>

<ul style="list-style-type: none"> ○ 1^{er} cahier sur les toitures végétalisées. Cahier intégrant des retours d'expériences. ○ Projet de co-construction du plan avec un comité de rédaction et de lecture. Comité formé à partir du réseau d'acteurs contactés au cours de l'étude. <p>3. Elaboration d'un CCTP type pour la rédaction du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Identification de CCTP exemplaires ○ Identification du contenu essentiel et à recommander dans la rédaction ○ Création d'un comité de rédaction avec des BE (Cereg), des partenaires (Agence de l'Eau) et des agences d'urbanisme (AURAV, AGAM). <p>4. Création d'un réseau d'acteurs/comité de rédaction des cahiers pour faciliter la communication des conclusions vers un public de collectivités, d'architectes, de paysagistes et de bureaux d'étude</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Membres constitué à partir des acteurs contactés au cours de l'étude ○ Proposition d'une co-construction du cahier de préconisations sur les toitures végétalisées ○ Objectif : faciliter les échanges entre acteurs en constituant un réseau avec des groupes de travail sur des questions spécifiques. ○ Constitution d'un réseau sur l'ensemble de l'arc méditerranéen. Travail à mener avec Aqua-Valley (Aude, Gard, Hérault et Pyrénées-Orientales). <p>5. Communication et diffusion de connaissance</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Diffusion sur les réseaux sociaux Twitter et Facebook de nos visites de sites ○ Intervention à des conférences : <ul style="list-style-type: none"> • Réunion interne Agence de l'Eau (janvier) • AMI Gestion intégrée de l'eau (septembre-octobre) • Conférence RRGMA sur la gestion intégrée des eaux pluviales (en attente de validation). ○ Organisation de temps de diffusion <ul style="list-style-type: none"> • Webinaire ARBE sur les toitures végétalisées (mai-juin) • Webinaire ARBE sur les parkings perméables (décembre) <p>6. Créer du lien avec la recherche pour conforter la connaissance des techniques alternatives par l'apport des études scientifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Echange technique concernant les toitures végétalisées avec l'IUT d'Avignon à continuer. ○ Développement de l'échange avec l'INRA (en cours fin novembre 2020) ○ Prise de contact avec Euroméditerranée (Université et grandes écoles). <p>7. Participer au travail engagé par la Région (service eau) dans le cadre du comité des risques et du livre blanc Ville perméable, ville résiliente</p>	<p>toitures végétalisées</p> <p>Première version du CCTP type</p> <p>Nbre de membres Nbre de réunions</p> <p>Nbre de réunions</p> <p>Nbre de publications</p> <p>Programme Nbre de participants</p> <p>Nbre mail/réunion</p>
<p>→ Réalisation d'un mémento sur « Comment intégrer la nature et l'eau dans mon opération d'aménagement ? Les solutions fondées sur la nature font leurs preuves », annexe au guide PLUI et biodiversité sur l'intégration des SFN dans les projets.</p> <p>Cette publication permettra de faire une synthèse de plusieurs expertises : gestion alternatives des eaux pluviales, végétalisation/renaturation, adaptation des aménagements à l'accueil de la biodiversité (éclairage, bâtiments...), Solutions fondées sur la nature et un premier travail en synergie avec le Life Artisan (Accroître la Résilience des Territoires par l'Incitation aux Solutions fondées sur la Nature) par exemple sur la capitalisation des REX permettant le rapprochement des enjeux climat et biodiversité</p>	
<p>→ Accompagnement des collectivités</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Point Info - Conseils dans le cadre des missions Parc + (Ex : ZA Pays de Grasse) et la mission Planification et aménagement ○ Création d'un module Des-imperméabilisation dans le cadre de 2 parcours 	<p>Bilan des structures renseignées</p> <p>Nombre de ZA engagée dans des actions de gestion</p>

<p>de formation/action 1. Aménagement durable des Zones d'activités 2. Gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques -</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avis sur les projets Ecoquartiers ○ Participation si besoin du SAH au travail d'élaboration des programmations des CRET 	<p>alternative Programme du module de formation</p>
<p>ACTIONS TRANSVERSALES</p> <ul style="list-style-type: none"> •(cf. fiche 3.4) Alimentation du Biodiv'tour et Contribution au projet Life Nature for city life •(cf. fiches 4-3 et 4-4) – Les SFN seront traitées dans le cadre des réseaux des gestionnaires 	



Fiche action 1.6 - Accompagner les collectivités pour une gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques

Intitulé long :	Mise en œuvre d'un accompagnement collectif sur la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques pour les EPCI		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 1.1 Mission animation concertation eau	Plan biodiversité : axe 5	
<i>Directrice</i> <i>Chargés de mission</i>	Audrey MICHEL Annelise FREIHAUT 0,7 ETP Mission	<i>Calendrier</i>	Janvier 2021 à décembre 2021

Contexte

Les communes et leurs groupements sont actuellement soumis à une refonte globale des compétences territoriales liées à la gestion de l'eau (petit cycle) et des milieux aquatiques (grand cycle) notamment à travers une centralisation de la gestion du grand cycle de l'eau à l'échelle intercommunale. Les collectivités ont donc besoin d'améliorer leur connaissance et travailler sur cette thématique en transversalité.

A travers un accompagnement collectif, il est proposé de considérer l'eau dans la globalité de ses enjeux et usages et de favoriser la mise en œuvre d'une politique cohérente en impliquant les différents services sectoriels concernés par l'eau : environnement, aménagement/ urbanisme, déchets,.... Six journées ou modules s'appuieront sur des informations de base et la présentation de retours d'expériences au cours de l'année 2021.

Cet accompagnement collectif a été construit en 2020 en partenariat avec les différents partenaires (Agence de l'eau, DREAL, OFB, Région, gestionnaires de milieux aquatiques et acteurs régionaux de l'urbanisme et de la sensibilisation à l'environnement) et les référents des diverses thématiques concernées en interne à l'ARBE dont le RRGMA.

COPIE de la mission : Région, Agence de l'eau

Objectifs

Accompagner 10 collectivités maximum dans la mise en œuvre d'une démarche en faveur de la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques en proposant une acculturation sur l'eau.

Le but est de favoriser :

- l'instauration d'une méthode de travail inter-services autour des projets portés par la collectivité pour mieux y intégrer les enjeux de l'eau
- le rapprochement avec les gestionnaires de milieux
- la réalisation d'actions de préservation de la ressource en eau

Description des principales actions 2021 :

Organisation et animation des 6 modules :

- Module 1 : Les milieux aquatiques, un atout pour l'attractivité des territoires et la biodiversité ?
- Module 2 : Comment sécuriser l'approvisionnement en eau sur son territoire et préserver la qualité de vie de la population ?
- Module 3 : Pollutions domestiques, pluviales et toxiques: quels outils pour mieux les connaître et quelles actions pour réduire leurs impacts?
- Module 4 : Comment aménager aujourd'hui en gérant les eaux pluviales et les eaux de ruissellement grâce à des solutions innovantes ?
- Module 5 : Pourquoi et comment réaliser des SCOTs et des PLU qui

Livrables attendus:

- Réunions de lancement et de clôture (nombre de participants)
- 6 modules et nombre de participants
- Suivi dans la mise en œuvre des projets : échanges, réunions et listes des projets

Intègrent les enjeux eau, milieux aquatiques et biodiversité ?
- Module 6 : Comment faire adhérer la population à son projet de territoire en partageant les enjeux de l'eau ?

Organisation et animation d'une réunion de lancement du cycle des modules et d'une réunion de clôture.

Suivi des collectivités dans la mise en œuvre de projets

Fiche action 1.7 – Animation du réseau GEND

Intitulé long :	Développement d'actions innovantes liées à l'eau		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 1.1 Mission animation concertation eau	Plan biodiversité : axe 5	
<i>Directrice</i> <i>Chargés de mission</i>	<i>Audrey MICHEL</i> <i>ANNELISE FREIHAUT</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Janvier 2021 – Décembre 2021</i>

Contexte

Afin de réduire à la source les rejets d'effluents non domestiques et diminuer leur impact sur les milieux aquatiques, les communes et les intercommunalités agissent sur leurs territoires et ont besoin d'échanger entre elles et avec les acteurs institutionnels et économiques pour partager les expériences et les informations sur cette thématique. Depuis 2013, l'ARBE anime ce réseau d'acteurs qui regroupe aujourd'hui environ 80 personnes et 50 structures : 27 collectivités (3 métropoles, 11 communes et 13 intercommunalités), 5 régies des eaux, 4 gestionnaires de réseaux, 4 conseils départementaux, des chambres consulaires et des partenaires publics dont l'Agence de l'eau RMC et l'ADEME.

Objectifs

Description des principales actions 2021 :

- Préparation, organisation et animation de 2 réunions : échanges autour de thèmes choisis en commun, présentation de retours d'expériences et/ou apport de connaissances sur des sujets identifiés
- Veille mensuelle
- Mise à jour de l'espace réservé au réseau sur le site de l'ARBE

Livrables attendus :

- Nombre de réunions d'échanges
- Nombre et nature des participants aux réunions
- Nombre de veilles

Fiche action 1. 8 - Territoires durables

Intitulé long :	Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de démarches de développement durable		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 1.1	Plan biodiversité – Action 84 Feuille de route Agenda 2030 Plan Climat – Une Cop d'avance	
<i>Directrice</i> <i>Chargés de projet</i>	Mme Audrey MICHEL Paloma BOUDOU 1,2 ETP Mission	<i>Calendrier</i>	01/01/2021 au 31/12/2021
Contexte			
<p>La démarche globale de développement durable reste nécessaire, à l'image du rapport de développement durable, pour que les collectivités s'inscrivent dans une démarche qui permette d'articuler les différentes approches (climat, biodiversité, alimentation...) et d'inscrire la collectivité dans un processus pérenne d'amélioration continue.</p> <p>Le dispositif « Territoire durable – Une Cop d'avance » a pour objectif de permettre cette approche globale et favoriser ainsi l'articulation des différentes démarches (PCAET, TEN, EIT...). Il s'appuie sur les orientations nationales (Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030) et régionales (SRADDET et Plan Climat).</p> <p>COFIL de la mission : Région, DREAL</p>			
Objectifs			
<p>10 à 20 collectivités conseillées/accompagnées 11 lettres d'info « Territoires durables » envoyées 35 avis du jury transmis aux candidats à l'édition 2020 du label « Territoire durable » 1 page « ressources » sur le site internet de l'ARBE dédiée aux démarches territoriales de transition écologique.</p>			
Description des principales actions 2021:		Livrables attendus:	
<p>1. Points info et conseils aux collectivités pour lancer ou relancer une démarche territoriale de transition écologique au regard des orientations régionales et nationales (Plan Climat Cop d'avance, Agenda 2030 et ODD)</p> <p>2. Label « Territoire Durable, une Cop d'avance » Traitement de l'édition 2020 : - Traitement des 35 dossiers de candidatures (évaluation/liens avec prestataire/liens avec jury et experts ARBE)</p> <p><i>Afin d'assurer le traitement des 35 dossiers, un renfort via un prestataire sera organisé</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une journée de jury - Rédaction de 35 avis du jury - Valorisation des labellisés (publication ou événement) <p>Préparation de l'édition 2022 : - Définition du cadre de renouvellement du label pour les candidats de l'édition 2018 qui auront à renouveler leur label en 2022</p> <p>Appui de la Métropole Aix-Marseille Provence sur PCAEM / liens label territoire durable</p> <p>3. Edition de la lettre d'information mensuelle « Territoires Durables » multithématique en lien avec les différentes missions d'appui aux territoires + organisation de la transition de la lettre « Territoires durables » vers une lettre de l'ARBE</p> <p>4. Déploiement d'une base de données « Initiatives Durables » sur le nouveau</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Liste des collectivités conseillées - 1 réunion de jury - 35 avis du jury - Une publication (Communiqué de presse ou autre) ou un événement de valorisation des labellisés 2020. - Lettre d'infos « Territoires durables » 	

<p>site ARBE multithématique en lien avec les différentes missions d'appui aux territoires</p> <p>5. Déploiement d'une base de données « Territoires labellisés » sur le nouveau site ARBE pour valoriser les collectivités engagées dans un dispositif de labellisation animés par l'ARBE</p> <p>Pour la réalisation des points 4 et 5, un recrutement d'un stagiaire master de 6 mois sera recruté pour appuyer le travail des chargés de mission.</p> <p>6. Création de la page du site internet de l'ARBE dédiée à la diffusion de ressources/outils sur la démarche territoriale de transition écologique</p> <p>7. Veille et capitalisation d'outils méthodologiques</p> <p>8. Accompagnement collectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une enquête de recensement des besoins auprès des 60 labellisées (2018-2019-2020) - Organisation/Animation/Restitution d'1 à 2 temps d'information/échanges sur des sujet identifié dans l'enquête <p>9. Animation de groupes de travail internes à l'ARBE sur deux sujets transversaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structuration continue et utilisation partagée de la base de données des contacts « collectivités » de l'ARBE (charte d'utilisation, procédure de mise à jour, relations prestataires, etc) - Articulation des dispositifs de labellisation de l'ARBE (Territoire durable, Territoire engagé pour la nature, Parc+, Charte régionale zéro déchet plastique, Charte nationale Plage sans déchet plastique) <p>NOTA BENE – Action hors programme</p> <p>Contribution au projet : « Amélioration des habitats marins des îles de Lérins et développement d'une stratégie insulaire durable » soutenu par le FEAMP et porté par l'association SMILO (un programme de coopération pour accompagner les petites îles vers une gestion durable). En 2021/2022, dans le cadre d'une prestation déclenchée en 2019 dans le cadre du projet européen, il s'agira de co-rédiger un cahier de recommandations sur l'assainissement en milieu insulaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 page internet « ressources » dédiée aux démarches de transition écologique - Rapport d'enquête - Diaporamas
--	---

Fiche action 1.9 – Alimentation et biodiversité

Intitulé long :	Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre d'une restauration collective durable		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 1.1	Plan biodiversité – Action 21 Plan Climat – Une Cop d'avance Action 93 et 94	
<i>Chef de service</i> <i>Chargé de mission</i>	Mme Audrey MICHEL Valérie BARRE 0,9 ETP Mission	<i>Calendrier</i>	01/01/2021 au 31/12/2021

Contexte

Pour préserver la biodiversité, les collectivités locales peuvent aussi agir sur l'alimentation via la restauration collective. En effet, la restauration collective concentre plusieurs enjeux et devient un levier majeur de préservation de la biodiversité et de développement durable des territoires : lutte contre le gaspillage alimentaire, préservation du foncier agricole et naturel, approvisionnement en circuits courts, en produits frais de saison, issus de l'agriculture biologique et/ou labellisés...

L'ARB propose donc dans le prolongement des actions portées par la Région, l'ADEME, la DRAAF, le CD 13 et le CD 84 de développer une mission sur l'alimentation durable pour accompagner les collectivités et les établissements publics (lycées, collèges) dans la mise en place de restauration collective durable.

Objectifs

Accompagner et outiller les collectivités de la région sur la mise en place d'actions de restauration collective durable

Description des principales actions 2021 :

- Point info sur la mise en place d'une restauration collective durable (approvisionnements en circuits courts et bio notamment en s'appuyant sur les initiatives locales déjà mise en place par les collectivités (agrilocal 84 et agrilocal13), lutte contre gaspillage, compostage, arrêt des plastiques, formation des cuisiniers, préservation du foncier, sensibilisation des convives) – conseils collectivités, participation aux journées partenaires
- Coordination de l'accompagnement collectif « vers une restauration collectives durable » à destination de 20 collectivités retenues dans le cadre d'un appel à candidature lancé en 2020 :
 - Conception (en partenariat avec les acteurs régionaux) et animation de 6 modules de formation-actions réparties sur 10 journées sur les thèmes : préservation des terres agricoles (1 jour), gaspillage alimentaire (1 jour), achats durables (5 jours), éducation à une alimentation durable (1 jour), zéro plastique en restauration collective (1 jour), cuisine bio, locale, alternative (1 jour en cuisine pédagogique)
 - Suivi et accompagnement des 20 collectivités
 - Prise de contact et/ou transfert d'outils aux 36 collectivités non retenues
- Transfert de savoirs et méthodes à des collectivités relais (PETR Arles et PNR Luberon) pour construire et animer des accompagnements collectifs "restauration collective durable" sur leur territoire :
 - Prise de contact avec de nouveaux territoires (PAT et intercommunalités)
 - Poursuite de l'accompagnement du PETR et du PNR initié en 2020

Livrables attendus:

- Liste des collectivités conseillées et des interventions réalisées
- Recueil de fiches recettes téléchargeable
- Veilles
- Programme et contenu des modules de formation-actions
- Vidéos pédagogiques
- Prise de contact avec les interco et PAT pour la mise en œuvre d'accompagnements collectifs
- Memento pour réaliser le suivi d'un marché de prestation ou DSP en restauration collective
- Alimenter la plateforme de l'ADEME et la future plateforme de REGALIM Alimentation durable

<p>➤ Création et diffusion de supports de communication et d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation d'un recueil de fiches recettes végétariennes "maison" à faible impact environnemental ○ Réalisation d'un memento pour réaliser le suivi d'un marché de prestation ou en délégation de service public ○ Réalisation d'une veille informative et création d'un espace ressources sur le nouveau site de l'ARBE 	<p>en Provence Alpes Côte d'Azur REGAL'IM de Provence-Alpes-Côte d'Azur</p>
---	---

Fiche action 1.10 – Charte « Zéro Déchet plastique »

Intitulé long :	Accompagner les acteurs du territoire (collectivités, entreprises, établissements d'enseignements) dans la mise en œuvre de démarche « Zéro déchet plastique »		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 1.1	Plan biodiversité Actions 15, 17 Plan Climat – Une Cop d'avance Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets	
<i>Directrice</i> <i>Chargé de mission</i>	Mme Audrey MICHEL Claire POULIN 1,2 ETP Mission	<i>Calendrier</i>	<i>Janvier à décembre 2021</i>

Contexte

Chaque année, 7 millions de tonnes de matière plastique finissent en pleine mer En Méditerranée, ce sont entre 1 000 et 3 000 tonnes qui flottent à la surface, et 80% des déchets marins sont d'origine terrestre. Le Plan Biodiversité fixe un objectif de Zéro plastique en mer d'ici 2025. Consciente des enjeux, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a voté, dès 2016, un programme ambitieux dont l'objectif est « zéro déchet plastique en enfouissement pour 2030 ». Cet engagement a été confirmé au travers du Plan Climat, une COP d'avance, faisant de cet objectif une initiative phare devant permettre de réduire l'utilisation des plastiques, d'améliorer le recyclage, mais aussi de limiter la pollution des milieux naturels.

En 2020, l'ARBE a réussi à mobiliser 127 signataires dont 26 collectivités dans la charte régionale.

En 2020, l'Agence de la transition écologique et le Ministère de la transition a identifié l'ARBE comme relai régional de la charte nationale « plages sans déchet plastique » à titre d'expérimentation.

COPIL de la mission : Région, OFB, ADEME

Objectifs

1. Permettre à une communauté d'acteurs souhaitant s'engager dans la diminution des pollutions de mettre en œuvre des actions de sensibilisation, prévention et valorisation des plastiques.
Objectif 2021 : focus sur la cible collectivités et EPCI, notamment du littoral
2. Valoriser les 2 initiatives régionale et nationale sur le projet Zéro plastique

Indicateurs d'évaluation : Nombre et qualité des structures accompagnées / Nombre et qualité des participants ateliers / Nombre et qualité des signataires de la Charte

Description des principales actions 2021 :

Pilotage de la mission Zéro déchet plastique

- Organisation de 2 comités de pilotage avec la Région et l'ADEME

Point info conseil zéro déchet plastique

- Traitement des demandes par mail et téléphones
- Rencontres d'acteurs

Animation des 2 chartes

a. Diffusion promotion des dispositifs

- CL et EPCI (cible privilégiée en 2021) : mailing à l'ensemble des collectivités fin 2020 et relance en 2021 pour inciter à l'engagement dans les chartes + réunion de présentation des chartes aux EPCI en cours de rédaction des contrats d'objectifs dans le cadre des PLPDMA
- Partenaires : accompagnement dans l'engagement de 2 nouvelles zones d'activités labellisées Par cet poursuite enquête plastique

Livrables attendus:

- Rubrique internet zéro déchet plastique site ARBE
- Cartographie des acteurs engagés
- Liste des acteurs conseillés
- 10 newsletters
- Guide d'aide à la mise en œuvre de plan d'action ZDP

dans la logistique + et suivi des associations et gestionnaires d'espaces naturels et de milieux aquatiques au fil de l'eau

- Scolaires : (cible non privilégiée en 2021) diffusion prévue par la Direction des lycées de la Région
- Entreprises : au fil de l'eau

b. Accompagnement des acteurs dans le processus d'engagement dans les chartes

- Suivi et traitement des documents de candidatures les chartes
- Evaluation des engagés en 2019 dans la charte régionale
- Création de mailing listes par typologie de cibles pour favoriser les échanges entre acteurs engagés

Sur cet axe de travail, un stagiaire de 6 mois sera recruté pour appuyer la chargée de mission.

Organisation de journées d'informations et de promotion

- CA Grand Avignon : atelier « zéro déchet plastique » à destination des communes du territoire (1/2 journée)
- Web conférence : Promotion des 2 chartes //Témoignages via la valorisation des signataires// Présentation du guide d'aide à la mise en œuvre de plan d'actions ZDP

Organisation de journées techniques

- Atelier RREN/RRGMA sur les dépôts sauvages plastiques (1 journée)
- Atelier territorial - Formations « achats publics et zéro déchet plastique » à destination des agents en interne et des communes de la Métropole de Nice Côte d'Azur (2 ½ journées)
- Atelier territorial – Zero déchet plastique dans ma commune –avec le Grand Avignon
- Participation à l'organisation et à l'animation aux événements COFEES :
 - o journée Eco-manifestation pilotée par COFEES en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille Provence et la Région Sud
 - o ateliers départementaux dédiés aux éco manifestations pilotés par COFEES
- Webinaire Flash Actus « intégrer le zéro déchet plastique dans les achats publics » (1h)

Développement d'outils méthodologique et de communication zéro déchet plastique

Veille/Information

- Transfert de la rubrique internet ressources du site territoires durables au nouveau site de l'ARBE
- Envoi de 10 veilles d'informations

Valorisation des engagés

- Une cartographie régionale des acteurs engagés dans les chartes
- Valorisation des entreprises et associations signataires : boîte à outils des « apporteurs de solutions »

Aide à la mise en œuvre

- Publication et valorisation du guide d'aide à la mise en œuvre de plans d'actions zéro déchet plastique à destination des collectivités
- Posters de sensibilisation (grand public) aux impacts des pollutions plastiques sur la biodiversité

ACTIONS TRANSVERSALES

Lien Fiches 1.8 et 1.11: Appui aux modules de formation dans le cadre des appels à manifestations d'intérêts restauration collective durable et gestion intégrée de l'eau

- Module Zéro plastique en restauration collective : comment faire ?

Animation de la journée de formation dans le cadre de l'AMI piloté par l'ARBE et intervention lors de la journée de formation de formation organisée par le

<p>PETR du Pays d'Arles dans le cadre de l'AMI territorialisé</p> <ul style="list-style-type: none">- Intervention dans le module de formation dédié aux pollutions de l'AMI <p>Gestion intégrée des bassins versants piloté par l'ARBE</p>	
---	--

Fiche action 1.11 - Parc + « Zones d'activités durables »

Intitulé long :	Accompagner l'intégration des enjeux biodiversité et eau dans la gestion et l'aménagement des zones d'activités		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 1.1	Plan biodiversité – Action 11 et 13 Plan Climat – Une Cop d'avance – 57,47, 87	
<i>Directrice</i> <i>Chargé(s) de projet</i>	Mme Audrey MICHEL Aurélie RUFFINATTI 0,8 ETP Mission	<i>Calendrier</i>	Janvier 2021-Décembre 2022

Contexte

L'urbanisation est la cause majeure de perte de la biodiversité. Les zones d'activités en Provence Alpes Côte d'Azur représentent 15% de la surface des sols artificialisée soit environ 1250 zones.

De plus, ces espaces sont vieillissants et mal gérés ce qui en font des enjeux de développement économique et d'aménagement du territoire.

Dans le cadre du SRADDET et du SRDEII, la Région et l'Etat souhaitent limiter l'étalement urbain, optimiser le foncier économique et préserver les espaces agricoles et naturels en accompagnant la requalification qualitative des espaces d'activités.

C'est dans ce cadre que le label PARC + a été élaboré pour accompagner les collectivités et aménageurs à intégrer l'environnement et la biodiversité dans l'aménagement et la gestion des zones d'activités, en les utilisant comme des leviers de valorisation de ces espaces d'activités. L'ARB propose de continuer à animer ce label en allant plus loin sur les volets eau et biodiversité.

COFIL de la mission : Région, ADEME, Agence de l'eau, DREAL

Objectifs

10 parcs d'activités supplémentaires accompagnés et valorisés dans le cadre de Parc+

Description des principales actions 2021 :

Coordination du Label PARC +

- Lancement de la 4^e édition : partenariats, documents pour la candidature, jury, analyse, synthèses, évaluation
- Renouvellement des parcs d'activités labellisés sur la 1^e édition 2018-2020
- Appui du Département 84 en lien avec le dispositif Ecoparc + Vaucluse
- Stratégie de marketing du label
- Organisation de la cérémonie de remise des labels de la 3^e et 4^e édition

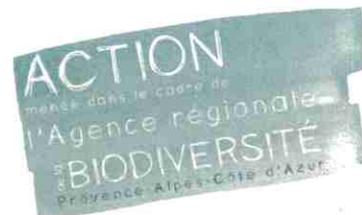
Accompagnement des collectivités, aménageurs et association d'entreprises

- **Point info** sur l'intégration des principes de développement durable, de la préservation de la biodiversité et de l'eau dans l'aménagement et la requalification des ZA
- **Aide à la labellisation :**
 - conseils aux porteurs de projets, suivi des démarches, suivi des lauréats
 - Appui à la Région dans le cadre des CRET et des OIR
- **Mise en réseau des acteurs :** Création et animation d'un club régional des associations d'entreprises
- **Formation/action :** construction d'un AMI de l'aménagement et gestion des parcs d'activités avec 7 modules thématiques :
 - Stratégie de développement économique
 - Optimisation du foncier
 - Desimperméabilisation et revégétalisation

Livrables attendus:

- Nombre de ZA candidate et proportion de ZA du 84
- Fiches synthèses des candidats
- Plan de communication du Label
- Communiqué de presse et nombre de retour presse
- Nombre de structures renseignées
- Nombre de ZA du Vaucluse accompagnée
- Liste des zones d'activités accompagnées
- Avis dans le cadre des CRET
- Règlement et programme des modules de formation

<ul style="list-style-type: none"> ○ Mobilité ○ Écologie industrielle et territoriale ○ Performance énergétique ○ Animation et Services <p>→ Outil : Actualisation du cadre de référence régional "Aménager et gérer durablement un parc d'activités</p> <p>Relais et promotion auprès des acteurs économiques des démarches innovantes afin d'améliorer la résilience des parcs d'activités.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion des eaux pluviales dans l'aménagement d'espaces d'activités [cf. fiche 1-5] ○ La biodiversité et Entreprises engagées pour la nature <ul style="list-style-type: none"> → Identification et suivi des actions de biodiversité des labellisés PARC+. ○ Promotion des aménagements favorables à la biodiversité [cf. fiche 1-5] <ul style="list-style-type: none"> [Métropole NCA] Diffusion de l'enquête NCA réalisée en 2020 sur l'intégration de la biodiversité dans les parcs d'activités ○ Économie circulaire et zéro déchet plastique <ul style="list-style-type: none"> → Participation au réseau régional EIT → Appui à l'ADEME et la Région sur cette thématique → Création d'un module EIT et un module performance énergétique [AMI] → Identifier des sites potentiels ○ Promouvoir la démarche zéro déchet plastique dans les espaces d'activités et et les relais économiques [cf. fiche 1-10] ○ Observation du foncier <ul style="list-style-type: none"> → Poursuite du projet Micro-cartographie des ZA [projet Data day de la Région] → Participation aux ateliers l'observatoire Foncier Sud Eco → Participation à la démarche partenariale régionale sur la sobriété foncière 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nouvelle ZA engagée dans uen démarche innovante. - Nombre de ZA PARC+ engagée dans des démarches innovantes
--	--



Fiche action 1.12 - Entreprises engagées pour la nature

Intitulé long :	Appui aux démarches nationales « Tour de France Biodiversité et Entreprises » et « Entreprises engagées pour la nature »		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 1.1	Plan biodiversité –Action X Plan Climat – Une Cop d’avance Actions XX	
<i>Directrice</i> <i>Chargés de mission</i>	Sandrine HALBEDEL, Audrey MICHEL Sabine QUINTAS, Aurélie RUFFINATTI	Calendrier	

Contexte

L'année 2021 devrait être un point d'orgue national et international pour la mobilisation et l'action en faveur de la biodiversité avec deux jalons importants : le Congrès Mondial de la Nature à Marseille en juin ou septembre 2021 et la COP15 de la CDB à Kunming (Chine) en mai 2021. Dans ce contexte, l'Office National pour la biodiversité, dès 2020 a souhaité créer des temps forts sur les territoires, tout au long de l'année 2020, afin de promouvoir la thématique de la biodiversité au plus près des entreprises (enjeux, opportunités et actions), notamment des PME. La crise sanitaire a conduit au report de certaines actions sur 2021. Cette mobilisation, baptisée « Tour de France Biodiversité et entreprises », sera organisée au niveau national et au niveau local.

En parallèle, une démarche de reconnaissance « Entreprise engagée pour la nature » été est lancée fin 2019 au niveau national par le Ministère et l'OFB. L'OFB souhaite s'appuyer sur l'ARPE ARB pour participer à ces 2 dynamiques et en être un relais local.

Objectifs

- Mobiliser : initier une dynamique territoriale sur le sujet « entreprises et biodiversité » consécutive à la mobilisation 2020 à poursuivre en 2021
- Engager : poursuivre la promotion de l'initiative « Entreprises Engagées pour la Nature – act4nature France ».

- Organisation de 2 ½ journées en lien avec la CCI 84 et le Grand Avignon à destination des entreprises :
 - Les plans de relances
 - La RSE et les dispositifs EEN
- Poursuite du partenariat avec la CCIMP suite au webinaire du 3 décembre 2020 notamment dédié à la promotion du dispositif
- Sensibilisation des têtes de réseaux d'entreprises et des porteurs de démarches partenariales d'entreprises en faveur de l'environnement (fondations, fonds de collecte, entrepreneurs pour la planète,...)
- Sensibilisation des associations d'entreprises au dispositif Entreprises engagées pour la Nature. [\[cf.fiche 1-11\]](#)

2- AMELIORER ET VALORISER LES CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITE



Fiche action 2.1 - Observatoire Régional de la Biodiversité

Intitulé long :	Observatoire Régional de la Biodiversité		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 2.2.2 Biodiversité	Plan biodiversité – Axe 3.1 et Axe 5.1, action 70 Plan Climat – Une Cop d'avance Axe 4 action 67 et axe 5 action 86	
<i>Directrice</i> <i>Chargée de mission</i>	<i>Sandrine HALBEDEL</i> <i>Corinne DRAGONE</i> <i>1,2 ETP Mission</i>	<i>Calendrier</i>	<i>01/2021 à 12/2021</i>

Contexte

Fin 2010, le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est engagé en faveur d'une stratégie globale pour la biodiversité. Dans ce cadre, il a confié à l'Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement Provence-Alpes-Côte d'Azur, la mise en place et l'animation d'un observatoire régional de la biodiversité.

La création de l'observatoire régional de la biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'inscrit dans la nécessité de porter à connaissance du plus grand nombre la connaissance sur la biodiversité, notamment par la mesure des progrès ou des dégradations de la biodiversité et par l'optimisation de la diffusion et l'appropriation de ces informations.

Objectifs

Rendre disponibles et accessibles les informations sur la biodiversité régionale, les diffuser et les communiquer, dans l'optique de développer la compréhension des enjeux liés à la biodiversité régionale auprès des pouvoirs publics et du grand public et de les alerter sur ces enjeux.

La finalité de l'observatoire est prioritairement de favoriser la prise en compte de la biodiversité dans l'action et les décisions des acteurs publics ; développer l'information en direction à la fois de ces acteurs et du grand public apparaît comme le meilleur moyen de répondre à cette finalité.

Au service de ces objectifs, les missions de l'observatoire sont de développer :

- des informations sur l'état de la biodiversité (milieux, espèces) et ses évolutions, les pressions qui s'exercent sur elle, et les "services" rendus par la biodiversité,
- des supports de diffusion et de communication auprès des pouvoirs publics et du grand public,
- l'animation du réseau des partenaires qui contribuent à ces objectifs incluant la contribution de l'ORB aux dynamiques nationale, régionale ou infra régionale

C'est dans le cadre de la révision du cadre de référence que sera précisée la façon dont l'observatoire développera les informations sur l'état de la biodiversité (milieux, espèces) et ses évolutions, les "services" rendus par la biodiversité et les pressions qui s'exercent sur elle. Il a été souligné que l'information que l'observatoire a vocation à produire ne se résume pas aux indicateurs.

Description des principales actions 2021 :

Développer des informations sur l'état de la biodiversité et ses évolutions, les services rendus et les pressions

- Mise en œuvre du cadre de référence révisé avec les partenaires lors de la phase II de l'évaluation : production d'indicateurs
- Autres projets d'informations à développer

Développer des supports de diffusion et de communication auprès des pouvoirs publics et du grand public :

- Animation du site Internet de l'observatoire [observatoire-biodiversite-paca.org] et

Livrables attendus en 2021 :

- Production des indicateurs à développer et/ou à mettre en jour pour le prochain Regard sur la nature (indicateurs actifs et dormants éventuels)
- Lancement de la mise à jour de l'Indice Région Vivante

- Site internet actif

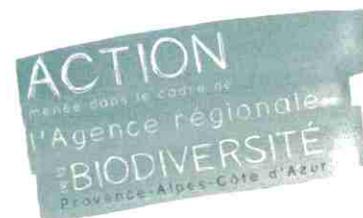
- Réalisation des bulletins d'informations de l'observatoire
- *Mise à jour de bases de données suivis faunistiques en ligne*
- Communiquer sur la biodiversité en région
- *Appuyer l'élaboration d'une future SRB ? a garder ?*

Animation du réseau des partenaires et contribution aux dynamiques régionale nationale et territoriale:

- Animation annuelle de la gouvernance,
- Participation aux dynamiques nationales (GT et comité éditorial ONB),
- Mise en œuvre des préconisations issues de la phase II de l'évaluation partagée de l'ORB,
- *Contribution à la stratégie régionale d'amélioration et d'acquisition des connaissances ;*
- Poursuite du travail de conseil sur la mise en place d'un observatoire territorial [Métropole NCA et Grand Avignon]
- *Or observatoire mais en lien avec celui-ci : Suivi de la mise en place d'une stratégie régionale sur les espèces animales exotiques envahissantes : analyse des besoins, des actions réalisées et à conduire*

- **mutualisation et valorisation sur le nouveau site de l'ARBE des informations issues de l'ORB**
- 3 à 6 bulletins d'information diffusés
- Diffusion de la publication Impacts du changement climatique sur la biodiversité en région
- Diffusion de la Plaquette de valorisation sur l'évaluation de l'ORB
- Diffusion nouvelle charte de l'ORB aux partenaires
- Regard sur la nature 2021

- 2 comités de pilotage, 1 comité technique,
- 1 GT IRV
- **présentation du retour d'expérience de l'ORB à la réunion du réseau des observatoires**
- **Journée ORB (1^e semestre): périmètre à définir en début d'année avec les copilotes**
- **Organisation d'un temps d'échanges auprès des territoires avec les partenaires et public cible de l'ORB (2^e semestre)**
- **autre temps d'échange : « séminaire scientifique » avec ateliers de co-construction en lien avec le RREN: partage de retours d'expériences et transferts pour le déploiement de protocoles simples de suivi de l'impact du changement climatique sur la biodiversité en région? A redéfinir avec les copilotes**
- **Stratégie connaissances : lien avec le travail mené sur la connaissance par le CEN, la LPO et le GCP et appui à la mobilisation**
- **Encadrement stage 6 mois : benchmark sur les OTB, définition des apports de l'ORB à l'OTB (MNCA)**
- **Appui au CD 13 à la mise en place de l'indice département vivant**



Fiche action 2.2 - Observatoire Régional de l'Eau et des Milieux Aquatiques

Intitulé long :	Animation de l'Observatoire Régional de l'Eau et des Milieux Aquatiques (OREMA)		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 2.1 Mission animation concertation eau	Plan biodiversité : axe 5	
<i>Directrice</i> <i>Chargés de projet</i>	<i>Sandrine HALBEDEL</i> <i>Annie LISENA et recrutement en cours</i> <i>1,5 ETP Mission</i>	<i>Calendrier</i>	<i>01/2021 à 12/2021</i>

Contexte

Depuis 2009 la Région développe une véritable stratégie globale en faveur de la ressource en eau et des milieux aquatiques avec notamment la mise en œuvre du SOURCE, la création de l'AGORA et l'élaboration et la promotion de la Charte régionale de l'eau.

Dans ce cadre, en 2011, la Région a confié à l'ARPE la mission de création d'un observatoire régional de l'eau et des milieux aquatiques afin prolonger son engagement sur cette thématique.

Ainsi, il constitue un outil partenarial et vient en appui à la mission d'animation et de concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques qu'elle porte depuis 2018.

En 2020, les partenaires ont souhaité qu'un bilan prospectif soit réalisé. Ce travail a été lancé à la fin de l'année 2020.

Objectifs

L'OREMA est un centre de ressources sur l'eau et les milieux aquatiques dont les objectifs sont de :

- Faciliter l'accès aux informations,
- Améliorer la connaissance,
- Apporter des éléments d'aide à la décision.

Il collecte, analyse et diffuse de l'information régionale sur l'eau, les milieux aquatiques et la biodiversité à destination des institutionnels et des collectivités, et, du fait de son site web, un public élargi y a également accès.

<u>Description des principales actions 2021</u>	<u>Livrables attendus en 2021</u>
Animation de la gouvernance : <ul style="list-style-type: none"> - 1 Comité de pilotage, - 2 Comités de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> - 3 Compte rendus
Site internet <ul style="list-style-type: none"> - Animation du site Internet et production des lettres d'infos électroniques - Mise à jour des données déjà mises à disposition (dans la mesure de leurs disponibilités) sur le site et dans son outil de cartographie interactive et croisement de données (SERCAD) - Finalisation de la réflexion en cours sur la mutualisation et l'optimisation des sites internet animés par l'ARBE 	<ul style="list-style-type: none"> -Site internet actif -Environ 20 lettres d'infos -Liste des données mises à jour
Finalisation de l'évaluation prospective de l'OREMA : <ul style="list-style-type: none"> - Bilan depuis sa création - Pertinence du cadre de travail au regard du contexte institutionnel renouvelé - Evaluation des outils de communication (site internet, publications,...) - Le public cible - Lien avec autres observatoires avec le RRGMA 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'évaluation
Connaissance <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour et/ou rédaction de la fiche indicateurs à définir en COPIL - Analyse de l'opportunité de la réalisation d'une fiche indicateur « Biodiversité aquatique » - Valorisation d'actions existantes sur la biodiversité aquatique - Appui à l'organisation d'évènement (s) sur l'eau et le changement climatique (Région, Agence de l'Eau, RRGMA, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Calendrier de production et éventuel projet de fiches indicateurs -Relevé de décision de réunion -Fiches de retours d'expérience
Ressource en eau : <ul style="list-style-type: none"> - Valorisation de cartes et d'indicateurs produits par l'Agence de l'eau - « Eaux souterraines » : <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion du guide : notamment auprès des Départements 	<ul style="list-style-type: none"> - Cartes mises en ligne sur le site web - Fiches indicateurs - organisation de temps de sensibilisation
Biodiversité : <ul style="list-style-type: none"> - Lien avec ORB sur thématique eau et biodiversité - Participation au COPIL pour la création d'un Géoportail pour l'ARFPPMA (Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) - Finalisation et diffusion de la publication « Biodiversité aquatique et aménagement du territoire » commencée en 2018 - Participation à la préparation du congrès UICN 	<ul style="list-style-type: none"> - Compte rendu réunion de diffusion -Nombre, feuilles de présence et compte-rendu des réunions -Publication et liste de diffusion -Documents relais d'info ; autres actions à définir
Bilan d'activité annuel	<ul style="list-style-type: none"> -Bilan
Implication de la cellule SIG de l'ARPE dans le GRIGE PACA	<ul style="list-style-type: none"> -Cartes et données produites et/ou mises à jour, liste et compte-rendu (le cas échéant) des réunions



Fiche action 2.3 - Mission d'analyse et de synthèse de données sur l'eau et les milieux aquatiques

Intitulé long:	Outil d'analyse et de synthèse de données existantes sur les milieux aquatiques		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 2.1 Mission animation concertation eau	Plan biodiversité: axe 5	
<i>Direction :</i> <i>Chargé de mission:</i>	<i>Sandrine HALBEDEL</i> <i>Gwenaëlle PICHES (50%)</i> <i>Ikram Elabdellaoui (50%)</i> <i>1 ETP Mission</i>	<i>Calendrier</i>	<i>01/2021 à 12/2021</i>

Contexte

La Région a la volonté de bâtir une politique sur la biodiversité aquatique et cette mission peut contribuer à donner plus de visibilité sur les enjeux liés à cette thématique.

Pour l'Agence de l'eau, la diffusion de la connaissance sur l'eau et les milieux aquatiques auprès des acteurs de l'eau et des citoyens est un axe fort d'intervention, qui permet de renforcer ses actions en faveur de la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité aquatique. La synthèse des connaissances disponibles pourra contribuer à mieux orienter ses actions de connaissance.

Objectifs

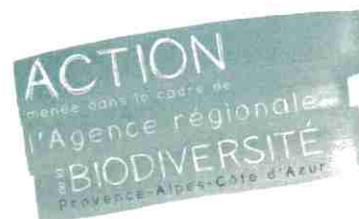
L'objectif est d'apporter des éléments de connaissance pour aider les acteurs publics à orienter leurs politiques dans le domaine des milieux aquatiques et des zones humides, ainsi que d'informer les utilisateurs de l'OREMA des données disponibles sur l'état de l'eau et des milieux aquatiques de la région.

Description des principales actions 2021 :

- Animation de la gouvernance : COPIL et COTECH
- Réalisation du travail sur les 33 bassins versants prioritaires en 2020
- Au vu des résultats sur les 2 catégories de bassins versants analysés en 2020, analyse partagée, avec la Région et l'Agence de l'Eau, de l'opportunité d'intégration d'autres bassins versants sur les 128 présents en région : détermination du nombre de catégories à retenir in fine pour classer les bassins versants à analyser et calendrier de réalisation
- Définition des modalités de valorisation sur le site de l'OREMA
- Finalisation de Synthèse des données 2002 à 2018 du suivi sur la qualité des cours d'eau du Vaucluse réalisé par le Conseil départemental.

Livrables attendus en 2021 :

- Animation des Comités (comptes rendus des réunions)
- Compte rendus de réunions
- Réalisation du travail sur les 33 bassins : production de tableaux par bassins versants et d'outils de communication
- Valorisation du bassin test et de la fiche ressource
- Nouvelle note de cadrage
- Production d'un support de synthèse et cartes associées, le cas échéant
- synthèse Vaucluse



Fiche action 2.4 - Observatoire Régional de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Intitulé long :	Animation de l'observatoire régional de l'éducation à l'environnement et au développement durable (OREEDD)		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 4.5	Plan biodiversité – axe 5 - 5,2 Plan Climat – Une Cop d'avance : axe 5 - 91	
<i>Chef de service ARPE ARB</i> <i>Chargés de mission:</i>	<i>Audrey Michel</i> <i>Anaëlle Humbert, Laurence Barletta</i> <i>0,8 ETP Mission</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Janvier à décembre 2021</i>

Contexte

L'ARBE anime l'Observatoire depuis 2019. Suite à une demande des partenaires de l'OREEDD, l'ARBE a mené fin 2019, une enquête auprès des partenaires financiers, des institutionnels, des associations et des collectivités pour étudier les perspectives d'évolution de l'outil. Cette étude a montré le besoin d'un outil de valorisation des structures d'EEDD en région et de leurs actions, un outil plus simple et ergonomique qui servirait aux acteurs de l'EEDD, aux collectivités, aux établissements scolaires ou tout acteur souhaitant mener des démarches en faveur de l'EEDD.

Depuis 2020, l'ARBE fait évoluer l'observatoire qui disposera dans sa nouvelle version d'un nouveau site internet comprenant les rubriques suivantes :

- Panorama des acteurs et des actions avec un moteur de recherche à deux entrées :
 - o Une entrée sur les structures (identité, activité, ressources humaines et financières)
 - o Une entrée sur les actions phares menées par ces structures
- Etudes et analyses (mise en lignes des bilans, enquêtes et synthèses réalisées)
- Actualités (informations en lien avec l'EEDD d'ordre régional ou académique à diffuser)
- Contacts utiles (valoriser les partenaires de l'OREEDD ainsi que les têtes de réseaux EEDD)

En 2021, il s'agira en priorité pour l'ARBE de mettre en œuvre ce nouvel outil (animation du nouveau site internet, mises à jour de la nouvelle base de données, communication sur le nouveau format, démarchage de nouveaux contributeurs, etc.)

COPIL de la mission : Région, Agence de l'eau, DREAL

Objectifs

En plus de la mise en œuvre et de la promotion du nouveau site de l'OREEDD, les objectifs seront définis en comité de pilotage le 1er décembre 2020.

Description des principales actions 2021 :

1. Animation du COPIL : organisation de 3 réunions sur l'année
2. Développement de l'OREEDD (site et base de données) :
 - création de la base de données « panorama des acteurs et des actions » (mises à jour et suivi des contributeurs, relances et accompagnement à la saisie, Intégrer les acteurs de l'EEDD signataires des chartes ZDP) lien à faire avec le dispositif des aires éducatives fiche 3.3 « panorama des actions éducatives »
 - communication et promotion du nouveau site (lors des événements ARBE, webinaire et

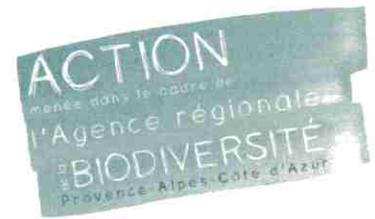
Livrables attendus:

- Comptes rendus des COPIL
- Analyse de l'enquête Covid
- Publication d'un bilan 2021
- Mise à jour du panorama des acteurs et des actions phares et du nouveau site

Critères d'évaluation :

- Fréquentation du futur outil
- Nombre de structures intégrées au panorama

<p>évènements des partenaires et via les réseaux ARBE, OREEDD et têtes de réseaux)</p> <ul style="list-style-type: none"> • animation du nouveau site internet, • démarchage de nouveaux contributeurs, <p>3. Analyse de l'enquête sur l'impact de la crise sanitaire sur les acteurs de l'EEDD</p> <p>4. Rédaction et publications 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Publication d'un bilan annuel issu des données 2020-2021 de l'OREEDD • Métropole [Aix Marseille Provence] Participation à la rédaction de l'Atlas métropolitain de l'EEDD d'Aix-Marseille Provence <p>5. Promotion de l'OREEDD et du secteur EEDD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenariat avec ECO'Lab et le GRAINE : mise à disposition des données de l'OREEDD et capitalisation des acteurs du territoire pour l'édition d'un guide ressources de l'EEDD sur les Bouches-du-Rhône • Zéro déchet plastique : • Intervention dans le séminaire Fertiles Rencontres de AMP pour présenter l'OREEDD 	
--	--



Fiche action 2.5 - Stratégie régionale Faune exotique envahissante

Intitulé long :	Stratégie régionale faune exotique envahissante		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 2.2.2	Plan biodiversité – Axe, 3.2	Plan Climat – axe 4 notamment action 71
<i>Chef de service</i> <i>Chargée de mission</i>	Sandrine HALBEDEL A définir	<i>Calendrier</i>	Janvier à décembre 2021

Contexte

En 2016, la délégation PACA-Corse de l'ONCFS dans le cadre d'une convention avec la DREAL PACA a mené des travaux sur les groupes taxonomiques des oiseaux et des mammifères qui ont conduit à une liste de 33 espèces d'oiseaux et de mammifères exotiques envahissants à l'échelle régionale et hiérarchisée en fonction de leurs risques d'impacts et de leurs possibilités d'introduction en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les méthodologies d'évaluation des risques et la liste d'espèces ont été validées en CSRPN en mai 2016.

En 2017, la DREAL PACA confie au CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur la préfiguration d'une stratégie régionale espèces exotiques animales envahissantes afin de définir le cadre institutionnel et réglementaire, identifier les acteurs concernés, les actions menées et leurs attentes et dimensionner les ambitions de la future stratégie et définir sa gouvernance. 45 espèces animales ont été identifiées dont 20 font l'objet de programmes de lutte.

La mise en oeuvre de l'élaboration de la stratégie Faune exotique envahissante en Provence-Alpes-Côte d'Azur est portée par la DREAL PACA, l'OFB et l'ARBE. Les experts régionaux et/ou nationaux seront sollicités au besoin pour appliquer la méthodologie de catégorisation des espèces et proposer le plan d'action.

Objectifs

Coordination du partenariat et animation de l'élaboration et de la valorisation de la Stratégie régionale faune exotique envahissante

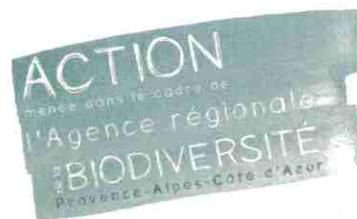
Description des principales actions 2021 :

1. Lancement de la démarche:
 - Présentation de la gouvernance et du programme de travail
2. Cadre méthodologique
 - Présentation de la méthodologie de catégorisation par groupes d'espèces pour les mammifères élaborée par l'OFB
 - Validation du cadre méthodologique pour l'ensemble de la faune
3. Diagnostic social
Sur la base du rapport réalisé par le CEN PACA
4. Validation du cadre méthodologique et du diagnostic social
5. Elaboration du plan d'actions
 - Modalités de mise en place d'un réseau de surveillance et de détection précoce

Livrables attendus:

- Organisation et animation d'un COPIL (DREAL, Région, OFB, ARBE, Agence de l'eau, CSRPN)
- Organisation et animation d'un COTECH élargi (aux référents des groupes de travail)
- Organisation et animation d'un COTECH (animateur, principaux opérateurs techniques)
- Actualisation et valorisation du rapport du CEN
- Organisation et animation d'un COPIL
- lien avec les gestionnaires d'espaces (RREN, RRGMA), les collectivités, financeurs

3- INFORMER, SENSIBILISER, EDUQUER ET FORMER LES ACTEURS DU TERRITOIRE AUX ENJEUX DE LA BIODIVERSITE ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE



Fiche action 3.1 - Chemins de la biodiversité

Intitulé long :			
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 3.2 Biodiversité	Plan biodiversité – Axe 2 et axe 6, 6.2, action 86 Plan Climat – Une Cop d'avance – axe5 action99 Schéma régional de développement touristique - Contrat de filière Ecotourisme	
<i>Directrice Chargée de mission</i>	<i>Sandrine HALBEDEL Marjorie LANSIAUX 0,9 ETP Mission</i>	<i>Calendrier</i>	<i>01/2021 à 12/2021</i>

Contexte

"Chemins de la Biodiversité" est l'offre régionale de sensibilisation et de découverte de la nature portée par le Réseau régional des espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette action est le fruit d'un travail partenarial des membres du Réseau régional des espaces naturels, initié en 2011.

Son objectif : Permettre au grand public de retrouver sur un site internet régional l'ensemble des "sorties nature" gérées et animées par les gestionnaires d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et leurs partenaires.

Cette offre se décompose en deux catégories de sorties nature : des équipements pérennes et des événements organisés en 8 types de sorties : expositions, visites guidées, conférences, chantiers nature, ateliers participatifs, sentiers découverte, lieux d'information et de découverte.

Pour assurer une gestion et une promotion optimale des données relatives aux sorties nature, le site cheminsdelabiodiversite.com est alimenté par la base d'informations touristiques Apidae.

La mise en œuvre de cette initiative régionale s'est articulée en deux phases de 2015 à 2020 (Structuration du réseau d'acteurs et de l'offre initiale sur Apidae et Consolidation et densification de l'offre initiale, développement de la promotion et articulation avec la stratégie régionale écotouristique dans le cadre du Contrat de filière écotourisme).

Pour 2021, il s'agit de poursuivre et renforcer les actions engagées et faire un bilan prospectif afin de formaliser une nouvelle feuille de route pour les années à venir.

Objectifs

Objectif principal

Permettre au grand public de découvrir toute la richesse de la nature de la région Provence-Alpes- Côte d'Azur en retrouvant, sur un site internet régional, l'ensemble des "sorties nature" gérées et animées par les gestionnaires d'espaces naturels de la région et leurs partenaires.

Objectifs stratégiques

- Promouvoir le patrimoine naturel exceptionnel de la région pour encourager les comportements écoresponsables
- Promouvoir le patrimoine naturel ordinaire en milieux urbains
- Promouvoir les acteurs qui préservent la nature en région (métiers et initiatives)
- Fédérer les acteurs locaux autour d'un projet commun ambitieux
- Promouvoir le Réseau régional des espaces naturels et ses partenaires institutionnels
- Accompagner les gestionnaires d'espaces naturels dans leur digitalisation via le déploiement de la base de données Apidae Tourisme
- Contribuer au maintien et au renforcement de l'offre de découverte de la nature sur Apidae à l'échelle régionale
- Assurer la cohérence des chemins de la biodiversité avec le développement de la filière écotourisme

Description des principales actions 2021

1. Pilotage de la mission

11. Animation de la gouvernance

- Comité de suivi du RREN : 2 /an
- Assemblée plénière du RREN : 1 /an
- Feuille de route pluriannuelle : finalisation en 2021 en lien avec les copilotes et membres du RREN

12. Suivi du Contrat de filière régional écotourisme et participation à la mise en œuvre du plan d'actions pluriannuel (2020/2022)

- Axe 1 - Accompagner les entreprises vers l'excellence écotouristique et qualifier leur offre
- Axe 2 - Promouvoir une offre écotouristique

Livrables

> compte-rendu de réunions

> feuille de route pluriannuelle

> points d'étapes avancement des actions menées dans le cadre du Contrat de filière

> Contribution à la production de contenus éditoriaux, pilotée par le CRT

<ul style="list-style-type: none"> • Axe 3 - <i>Expérimenter et innover dans la gestion des flux et des mobilités douces pour une accessibilité durable aux destinations d'écotourisme et à leur offre</i> • Axe 4 - <i>Organiser, observer, évaluer la filière</i> 	<ul style="list-style-type: none"> > Rapport sur l'état des lieux gestion des flux touristiques en région
<p>2. Gestion de l'offre écotouristique</p> <p>Il s'agit ici, par la gestion technique du projet cheminsdelabiodiversite.com sur Apidae, de poursuivre la structuration du contenu de l'offre, l'amélioration de sa qualité ainsi que la consolidation et la densification du nombre de données.</p> <p>21. Mobiliser et accompagner les membres du RREN dans leurs saisies sur Apidae (en lien avec action 4)</p> <p>22. Contribuer à la saisie des sorties nature des membres du RREN et de leurs partenaires</p> <p>23. Contrôle continu du contenu saisi sur Apidae (corrections, compléments, validations) et mise à jour des filtres Apidae qui alimentent les sélections du projet numérique</p> <p>24. Mobiliser le réseau Apidae (Offices de tourisme, animateurs Apidae) sur la saisie de sorties nature</p>	<ul style="list-style-type: none"> > tableau bilan du nombre d'interventions auprès des membres du RREN et du réseau Apidae > saisie des sorties nature saisies
<p>3. Déploiement de la communication</p> <p>Dans le prolongement de la fin d'année 2020, l'accent sera mis en 2021 sur le développement de la promotion.</p> <p>31. Rédaction d'une stratégie de communication</p> <p>32. Déclinaison d'un plan de communication</p> <p>33. Animation et gestion du site Internet Chemins de la Biodiversité (contenu, maintenance et suivi du prestataire web Mon Univert)</p> <p>34. Animation des réseaux sociaux dédiés (Facebook – Instagram)</p> <p>35. Diffusion des outils de communication (plaquettes – stickers)</p> <p>36. Développement de la promotion grâce à la démultiplication des infos via les membres du RREN et de partenaires relais (en lien avec action 5)</p> <p>37. Promotion lors d'événements (notamment le Congrès mondial de la nature de l'UICN en juin ou septembre 2021 : portage et animation d'une atelier du projet "Soyons nature" dans le cadre des Espaces Générations Nature) et stands dédiés (Roll up, Beach flag, plaquettes, stickers, mobiliers enfants, coloriages, jeu memory)</p> <p>38. Communication par voie de presse</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Finalisation de la réflexion sur une stratégie de communication > Réalisation d'un plan de communication > statistiques de fréquentation du site Internet et profils utilisateurs > statistiques des réseaux sociaux > Identification des événements organisés par des partenaires en présentiel ou en distanciel et analyse des possibilités de représentation de la mission chembio > selon le plan de communication, revue de presse (communiqué et articles)
<p>4. Sensibilisation, accompagnement et formation des membres du RREN</p> <p>41. Enquête relative aux besoins en professionnalisation à réaliser auprès des membres du RREN</p> <p>42. Accompagnement des membres du RREN dans leur professionnalisation sur des thématiques en lien avec le projet (en lien avec action 3)</p> <p>43. Organisation d'une formation/atelier en fonction des éléments recueillis sur la base d'un questionnaire adressé aux membres du RREN sur leurs besoins en professionnalisation/formation, pour l'année 2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> > liste des membres accompagnés > journée(s) de formation
<p>5. Essaimage de la mission et élargissement aux partenaires non membres du RREN</p> <p>51. Prospection et rencontre des partenaires et structures susceptibles de présenter une offre compatible aux Chemins de la Biodiversité</p> <p>52. Animation de la Charte d'engagement des partenaires des Chemins de la Biodiversité en collaboration avec les membres du RREN</p>	<ul style="list-style-type: none"> > liste des structures contactées > liste des partenaires engagés



Fiche action 3.2 - Démarche Mécénaturel

Intitulé long :	Mission partenariat RREN / Entreprises : Démarche Mécénaturel		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 3.2 Biodiversité	Plan biodiversité – Axe 2 et axe 6, 6.2, action 86	Plan Climat – Une Cop d'avance
<i>Directrice</i> <i>Chargée de mission</i>	Sandrine HALBEDEL Sabine QUINTAS 1,1 ETP Mission	<i>Calendrier</i>	01/2021 à 12/2021

Contexte

Dans le cadre du Réseau Régional des gestionnaires d'Espaces Naturels, une réflexion sur le mécénat environnemental a été lancée en 2006. L'ARPE a mandaté le cabinet de conseil BBCom en 2011 pour l'aider à définir une stratégie régionale de mécénat environnemental. Elle anime depuis 2012 une démarche de mécénat environnemental au service des membres du Réseau régional des espaces naturels en déclinaison de l'un des 3 scénarios qui ont été proposés.

Cette démarche, intitulée Mécénaturel, et mobilisant désormais 1 ETP de chargé de mission, depuis 2019, s'articule autour de :

- l'animation d'un pôle de ressources et de compétences
- l'accompagnement individualisé et collectif des membres du RREN
- la promotion du mécénat environnemental en région.

Par ailleurs, le contexte institutionnel en 2019 amorçait une situation favorable à la poursuite et au renforcement du mécénat environnemental. Il est donc apparu important de saisir cette opportunité pour booster cette démarche de mécénat.

En effet, le contexte national - avec le lancement du Plan Biodiversité le 4 juillet 2018 qui souhaite, par son action 86, "diversifier les sources de financement pour la biodiversité et expérimenter de nouveaux dispositifs incitatifs favorisant le mécénat" – ainsi que le contexte régional - avec le lancement du Plan Climat et la création, au 1er janvier 2019, de l'Agence régionale de la biodiversité - sont autant d'opportunités que les acteurs du territoire régional se doivent de saisir.

Ce positionnement a permis de donner une nouvelle ampleur à la démarche novatrice de l'ARBE et de ses partenaires sur le mécénat environnemental en 2020, en impliquant les entreprises du territoire dans la transition écologique par leur engagement en faveur du patrimoine naturel régional ; Pour 2021, il est proposé de poursuivre cette dynamique.

Objectifs

Objectif principal : Développer le mécénat environnemental au profit des gestionnaires d'espaces naturels membres du RREN.

Sous-objectifs concourant à cet objectif principal :

- Accompagner et outiller les membres du RREN sur le mécénat
- Promouvoir le mécénat environnemental en région et à l'extérieur
- Favoriser les partenariats entre les entreprises et les membres du RREN, via la co-construction de projets et d'alliances (qu'ils soient en termes de ressources financières et/ ou de richesses humaines).

Description des principales actions 2021 :

Afin de répondre aux demandes des membres et de renforcer, voire développer, la stratégie régionale en matière de mécénat environnemental, il est proposé de :

- 1/ D'assurer le pilotage de la mission :
 - Animation de la gouvernance : Comité de suivi du RREN élargi (1 par an) – Assemblée plénière du RREN.
 - Animation du groupe de travail mécénat
- 2/ Renforcer l'animation du pôle de ressources et de compétences
 - Renforcement de la veille dédiée au mécénat à destination des membres du RREN
 - Renforcement de la rubrique du site internet rrenpaca.org dédiée au mécénat (animation de la mosaïque de projets en ligne, mise à disposition d'une boîte à outils pour les membres du RREN) en cohérence avec la refonte du site internet de l'ARBE pour améliorer la visibilité et la diffusion des informations

Livrables attendus en 2021 :

- **Compte rendus des comités, volet mécénaturel**
- **10 veilles**
- **1 espace mécénat dédié et une boîte à outils**

3/ Renforcer l'accompagnement individualisé et collectif des membres du RREN

- Renforcement de l'accompagnement individualisé de chaque membre du RREN (mission de conseil dans la mise en œuvre du mécénat (rescrit fiscal, stratégie mécénat), prospection pour des projets individuels)
- Actualisation et développement des compétences et expertises des membres du RREN par l'organisation de formations et journées techniques
- Mise en œuvre du mécénat pour la mission Chemins de la biodiversité : coordination des partenariats de mécénat (gestion de la relation partenaire, suivi administratif et financier), accompagnement de la chargée de mission à la mise en œuvre de la mission

4/ Renforcer la promotion du mécénat environnemental en région et à l'externe

- Structuration de la communication de la démarche mise en œuvre d'actions de communication spécifiques à la mission dans le cadre du plan de communication de l'ARBE (pod cast, réseaux sociaux,...)
- Développement des actions de promotion en partenariat avec nos réseaux économiques partenaires (temps forts dédiés au mécénat environnemental => interventions, stands)
- Renforcement de la « lettre d'info Mécénaturel » à destination des acteurs économiques (réseaux/entreprises) et des professionnels du mécénat.
- Valorisation de la marque « Mécénaturel » : Réponse aux sollicitations extrarégionales, valorisation auprès des autres ARB en France et participation à des programmes européens ou de coopération

5/ Poursuivre les démarches alternatives à une stratégie régionale de collecte de fonds, considérée comme non adaptée aux besoins des membres à ce jour pour permettre de soulever des partenariats (compétences, nature, dons,...) d'entreprises au bénéfice des projets portés par les membres du Réseau régional d'espaces naturels, premiers acteurs de la préservation de la biodiversité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Etude de la faisabilité de l'analyse du/des modèle(s) socio-économique(s) des structures membres pour définir des pistes de partenariats et les outils sur lesquels s'appuyer
- Identification et création de partenariats avec des acteurs et fondations intervenant dans l'environnement et la biodiversité

- Accompagnement de 2 membres

- Préparation d'un programme annuel de formation interactive et collaborative à distance ou en présentiel
- Dossier de rescrit auprès de l'administration fiscale
- Dossiers des mécènes

- Messages com

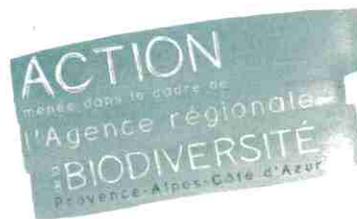
- Identification des événements économiques organisés par des partenaires en présentiel ou en distanciel et analyser les possibilités de représentation de la mission mécénaturel

- 1 lettre d'information annuelle

- conseils et expertises

- note stratégique

- Recensement et valorisation des acteurs/fondations intervenant dans le champ de l'environnement et la biodiversité



Fiche action 3.3 - Dispositif régional des Aires Marines et Terrestres Educatives

Intitulé long :	Animation du dispositif régional des aires marines et des aires terrestres éducatives (AME/ATE)		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 4.5	Plan biodiversité – axe 5 - 5,2 Plan Climat – Une Cop d'avance : axe 5 - 91	
<i>Chef de service ARPE ARB</i> <i>Chargés de mission:</i>	Audrey Michel Anaëlle Humbert, 0,8 ETP Mission	<i>Calendrier</i>	<i>Année 2021</i>

Contexte

Le concept des aires marines éducatives est né aux Iles Marquises en 2012, un partenariat est né ensuite entre le Gouvernement de la Polynésie et le Ministère en charge de l'environnement lors de la Cop 21, qui a permis de déployer le dispositif au niveau national. Il est actuellement animé par l'Office Français de la Biodiversité et porté par un collectif national composé de du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, du Ministère des Outre-Mer et du Ministère de l'Education Nationale

Une aire éducative est une petite zone naturelle (littoral, zone humide, espace boisé, etc.) gérée de manière participative par des élèves de cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}). Ce projet pédagogique et éco-citoyen permet aux élèves de devenir des gestionnaires d'espaces naturels et sont amenés à définir collectivement un programme d'action.

Ce dispositif permet :

1. De créer de véritables partenariats entre la collectivité, l'association EEDD et les établissements scolaires,
2. D'ancrer les actions pédagogiques environnementales dans le temps
3. Une véritable appropriation des enjeux environnementaux par les enfants.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte déjà **21 aires marines et 22 aires terrestres éducatives** sur son territoire dont 17 nouveaux projets issus du dernier appel à projet de l'OFB pour l'année scolaire 2020-2021

Depuis 2019, en Région Provence Alpes Côte d'Azur, l'OFB, la DREAL, la Région et les 2 Rectorats, la DIRMM ont constitué le Groupe régional des aires éducatives. Ce GRAE a pour objectif de promouvoir le dispositif des aires éducatives, d'instruire les dossiers d'inscription et de labellisation et d'animer le groupe des porteurs de projets.

COPIL : Région , l'OFB, la DREAL, la Région et les 2 Rectorats, la DIRMM

Objectifs

Objectif chiffré : 60 aires éducatives en région fin 2021

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de candidatures à l'AAP en région
- Nombre de participants aux journées

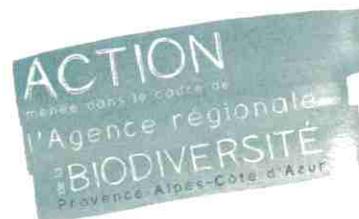
Description des principales actions 2021 :

- Animation du groupe régional « aires éducatives » Provence-Alpes-Côte d'Azur :
 - Animation de 3 réunions du GRAE
 - Animation du jury de labellisation
 - Elaboration d'une convention de partenariat du GRAE
- Organisation de 2 réunions d'informations/formations des porteurs de projets sur chaque Académie

Livrables attendus:

- Comptes rendus des réunions du GRAE et des ateliers dans chacune des Académies
- Suivi et accompagnement des dossiers engagés
- Mise en ligne d'un outil collaboratif pour le GRAE

- Promotion du dispositif :
- Présentation du dispositif lors des évènements ARBE (webinaires, journées des partenaires, etc.)
- Relais de la campagne d'inscription nationale 2021-2022 via les réseaux de l'OREEDD et de l'ARBE
- Participation à des journées organisées par les Académies sur les dispositifs pédagogiques de sensibilisation au milieu marin.
- Accompagnement des porteurs de projets :
- Point info téléphonique au sujet des financements, des outils et ressources disponibles, la recherche de partenariats. Appui à la campagne d'inscription.
- Suivi des projets et participation ponctuelle à des temps forts de projets comme les conseils des enfants
- « panorama des actions éducatives » des structures partenaires
- Recherches de financements :
- Demarches et partenariat avec les Métropoles et Communautés d'Agglomération (MAMP, NCA, COGA...)
- Réflexion possibilité de financements ARBE
- Participation au groupe national animé par l'OFB (reunions et ateliers programmés pour 2021)
- [\[Métropole NCA\] Construction d'une action sur le territoire de la Métropole Nice-Côte-d'Azur autour des aires éducatives](#)



Fiche action 3.4 - Formation des élus et techniciens à la biodiversité : Biodiv'tour, Cycle de webinaire Flash Actus, Formation des élus du Life Nature for city life

Intitulé long :	Mise en place d'une offre de visite de réalisations exemplaires en matière de biodiversité en région		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 3.3	Plan biodiversité – Axe 5, 5.2 action 76 et 5.3 et axe 6, 6.4, action 90	Plan Climat – Une Cop d'avance
<i>Chef de service</i> <i>Chargée de mission</i>	Audrey MICHEL Agnès Hennequin	<i>Calendrier</i>	01/2021 à 12/2021

Contexte

Pour sensibiliser les collectivités notamment les élus, l'ARBE a proposé en 2020 de développer un Biodiv'tour. Le principe est la mise en place d'une **offre de visites pédagogiques professionnelles gratuites** à destination d'un public : élus et techniciens (à terme Université, ...)

Ces visites de terrain montrent des initiatives concrètes et exemplaires au caractère reproductible/transférable sur les thèmes de la préservation et la reconquête de la biodiversité et du développement durable.

Ce Biodiv'tour fait écho à 3 autres DDtour 2 déjà existants en Normandie et Hauts de France et l'autre en création en Centre Val de Loire. Les DDtour de Normandie et du Centre Val de Loire sont portés par des ARB. Il y a d'ores et déjà une réflexion de se mettre en lien.

En 2020, l'ARBE a construit 7 visites et a développé les partenariats avec les 7 collectivités hôtes. En 2021, il s'agira de lancer les visites.

Parallèlement, afin de toucher de nouveaux élus et techniciens, en 2021, l'ARBE propose de mettre en place un cycle de webinaire « Flash Actus ». Le concept : une présentation en direct courte (durée max : 1h) sur des sujets d'actualités, des outils ou dispositifs portés par l'ARBE ou ses partenaires, sur des plages horaires décalées (12h-14h ou après 17h).

Enfin, la Région souhaite s'appuyer sur l'ARBE pour développer sur 2021 et 2022 des actions le volet « Formation des élus » du projet Life Nature for city life. L'objectif est de former, sensibiliser 200 élus des 3 métropoles Aix marseille, Nice et Toulon au sujet de la « Nature en ville »

Objectifs

Organisation de 10 visites dans l'année

Organisation de 10 webinaires – 400 participants aux webinaires

Description des principales actions 2021:

1. Lancement du Biodiv'tour :

- Finalisation et diffusion en mars du catalogue
- Gestion des inscriptions
- Organisation des visites

7 VISITES :

- Avignon, la ville nature – Aménager en favorisant la biodiversité et en s'adaptant au changement climatique
- Miramas, ville verte et durable – Gestion écologique des espaces verts et de nature
- Villes sur Auzon, un village engagé pour la biodiversité
- Cannes, la mobilisation citoyenne au cœur de la transition
- Auriol, l'eau au cœur de la ville (opération pilote de réhabilitation de rivière urbaine)
- PNR Alpilles, Développer l'eco-tourisme sur son territoire
- Mouans Sartoux l'alimentation bio et locale au cœur de la

Livrables attendus:

- 1 catalogue de 7 visites**
- 1 plan de communication**
- Liste des visites réalisées**

transition écologique

2. Mise en place d'un cycle de webinaires FLASH ACTUS mensuels de 1h

Le concept : une présentation en direct courte sur des sujets d'actualités, d'outils que nous avons réalisés, de dispositif que nous portons, sur des plages horaires décalées.

Un jour fixe : tous les 1^{er} Mardi du mois // Une heure fixe : de 16h à 17h ou de 13h à 14h

Pour le 1er semestre 2021

- Quelle évolution de la nature en Région ? (ORB) janvier
- Comment mobiliser les acteurs de mon territoire dans la transition écologique ? (OREEDD) février
- Eclairage public et biodiversité - Le retour d'un ciel étoilé, c'est possible ? (TF) mars
- Bâtiment et biodiversité : exemples de prise en compte (AH)
- Les toitures végétalisées (NW)
- Acheter sans plastique, c'est possible ? (CP/VB)

3. Réalisation d'un catalogue des formations existantes pour élus et techniciens sur la biodiversité

4. LIFE NATURE FOR CITY LIFE – Action de formation des élus (recrutement renfort temporaire)

La Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur souhaite, dans le cadre du programme européen Nature for City Life (NFCL), piloté par le service Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux, relancer l'action C3.2 : « Formation des élus ». Pour cela, l'équipe projet de NFCL envisage de s'appuyer, dans le cadre d'une prestation « in-house », sur les compétences et les moyens humains de l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE). Un budget de 100 000 euros sera mobilisé pour la mise en œuvre de ce programme de formation sur les enjeux de la nature en ville, destiné aux élus locaux et singulièrement aux élus des trois métropoles, pour les années 2021 et 2022.



Fiche action 3.5 - Co-animation d'ateliers participatifs de « diagnostics stratégiques territoriaux »

Intitulé long :	Organisation et co-animation d'ateliers participatifs pour la réalisation de diagnostics stratégiques environnementaux territoriaux		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 3.3		
<i>Chef de service</i> <i>Chargée de mission</i>	Audrey Michel Thomas Fourest	<i>Calendrier</i>	01/2021 à 12/2021

Contexte

Pour permettre de mutualiser les efforts des acteurs institutionnels sur le territoire en matière d'actions et de missions de préservation ou de police, l'OFB souhaite partager un diagnostic territorial qui deviendra stratégique dès lors qu'il sera partagé avec les différents partenaires régionaux.

L'inter-région PACA-Corse de l'OFB fait partie de régions pilotes (Bretagne, Occitanie) pour établir ces diagnostics territoriaux à l'échelle des départements et concevoir une méthodologie reproductible à l'échelle nationale à l'échelle de l'établissement OFB.

Partager ces diagnostics territoriaux avec les décideurs, les parties prenantes, les organismes concernés, les établissements publics et services de l'état est indispensable pour passer de la phase de diagnostic à une phase de stratégie.

L'expérience et le savoir-faire de l'ARBE en matière d'animation participative sont mis à profit pour organiser et co-animer avec l'OFB des ateliers en région afin de mobiliser le réseau des partenaires de l'ARB pour réaliser ces diagnostics stratégiques.

Objectifs

Organiser et coanimer 2/3 ateliers dans l'année 2021

Description des principales actions 2021:

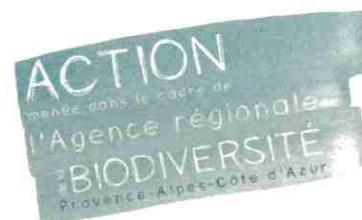
2/3 atelierS :

- Préparation
- Méthodologie d'animation
- Organisation
- Co-animation
- Co-production restitution

Livrables attendus:

2 à 3 ateliers participatifs en région

4- SE POSITIONNER EN CŒUR DE RESEAUX POUR LA MONTEE EN COMPETENCES DES DIFFERENTS ACTEURS TERRITORIAUX ET LE DEVELOPPEMENT DES PROJETS TERRITORIAUX



Fiche action 4.1 - Démarche Agence Régionale de la Biodiversité et Comité des financeurs

Intitulé long :	Démarche Agence Régionale de la Biodiversité et Comité des financeurs		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 4.1 Biodiversité	Plan biodiversité – Plan Climat – Une Cop d'avance	
<i>Directeur</i> <i>Chargée de mission</i>	<i>CODIR</i> <i>Vincent VIGE</i> <i>1 ETP Mission</i>	<i>Calendrier</i>	<i>01/2021 à 12/2021</i>

Contexte

En application de la loi MAPTAM du 27 janvier 2014, la Région est chef de file en matière de biodiversité. Cette compétence lui permet d'organiser l'action publique relative à la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel sur son territoire.

De plus, la loi de reconquête de la biodiversité du 8 août 2016 a offert la possibilité aux Régions de créer, conjointement avec l'Agence Française pour la Biodiversité des « Agences régionales pour la biodiversité » (ARB). Ces dernières peuvent mettre en œuvre, par délégation de l'OFB, tout ou partie des missions de l'OFB à l'échelle régionale (valorisation des connaissances naturalistes, conseil aux porteurs de projet, animation de réseaux, etc).

La création de l'Agence régionale de la biodiversité en 2019 offre une opportunité d'accompagner les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur à réussir ce pari de la transition écologique et de la préservation et reconquête de la biodiversité.

Elle assure une continuité de l'action publique d'ores et déjà engagée sur le territoire régional, en s'appuyant, notamment, sur une partie des missions portées jusqu'alors par l'ARBE mais aussi par les cosignataires de la convention de création ainsi que les acteurs qui œuvrent en faveur de la biodiversité sur le territoire régional. Elle bénéficie ainsi de l'expertise et des compétences acquises par chacun depuis de nombreuses années.

En se positionnant comme cœur de réseau, cette démarche, appuyée sur l'ARBE mais aussi sur le consortium de partenaires, apporte du conseil, de l'expertise, de la capitalisation et diffusion des bonnes pratiques, de l'expérimentation, des connaissances nécessaires, des méthodes et des outils utiles à l'action, permettant d'accélérer la mise en œuvre de projets opérationnels sur l'ensemble du territoire régional.

L'ARB constitue également une instance de coordination des actions portées par les différentes institutions publiques en faveur de la biodiversité sur le territoire régional.

Objectifs

Description des principales actions 2021 :

- Animation et secrétariat de l'ARB
- contributions aux documents et éléments pour travail pour préparation et animation des commissions ARB du CRB + aide à l'animation
- Animer la démarche liée aux financements et produire un document de présentation systémique des dispositifs financiers dans le domaine de l'environnement en lien avec la fiche 4.5 sur les programmes européens
- Outil de suivi des demandes des membres du COPIL et de la commission ARB du CRB
- Réflexion sur la mise en place d'un Forum des acteurs (partenaires, collectivités, entreprises) "l'ARB, 3 ans après" au printemps 2021 avec l'objectif de valoriser les actions déjà réalisées et de fédérer les acteurs régionaux (liste invités ateliers 2017). Possibilité d'un atelier sur le besoin en ingénierie des acteurs du territoire.

Livrables attendus:

- 2 réunions par an du comité des financeurs
- 6 comités techniques
- 2 Comités de pilotage
- lien avec le CRB et la Commission spécialisées « ARB »
- Une représentation systémique (ex carte mentale) des dispositifs financiers mobilisables en région PACA



Fiche action 4.2 - UICN 2021

Intitulé long :	Participation à l'organisation du Congrès mondial pour la Nature (participation aux réunions organisées par l'UICN et le Ministère, Réalisation d'actions dans le cadre du congrès (avant, pendant et après))		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 4.5	Plan biodiversité – axe 5 - 5,2 Plan Climat – Une Cop d'avance : axe 5 - 91	
<i>Directeur</i> <i>Chargée de mission</i>	Audrey Glorian Vincent VIGE 0,5 ETP Mission	<i>Calendrier</i>	2021

Contexte	
<p>Organisé tous les quatre ans, le Congrès de l'UICN est le plus grand événement de conservation de la nature au monde. Il rassemble les leaders et les décideurs issus de gouvernements, de la société civile, d'organisations des peuples autochtones, d'entreprises et d'universités afin de définir les défis les plus urgents de l'heure en matière d'environnement et de développement, et les actions à entreprendre pour y répondre.</p> <p>Le ministère français de la Transition écologique et solidaire et l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) ont signé aujourd'hui un accord afin d'organiser conjointement le prochain Congrès mondial de la nature de l'UICN, qui se tiendra en 2021.</p> <p>L'ARBE et les partenaires locaux se mobilisent pour participer à cet événement mondial et faire en sorte qu'il puisse un levier d'actions en faveur de la biodiversité en Région.</p>	
Objectifs	
Description des principales actions 2021 :	Livrables attendus:
<p><u>Représentation de l'ARBE aux réunions organisées par l'UICN et le Ministère et acteurs territoriaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux Comités de pilotage et comités techniques - Participation et contribution aux groupes de travail thématiques <p><u>En 2021, l'ARBE organisera et/ou participera à plusieurs projets liés au Congrès de l'UICN, en fonction des contraintes liées à la crise sanitaire en cours (ces contraintes sont encore inconnues) :</u></p> <p>ESPACE EGN</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Conception et animation d'un espace retenu au sein des EGN intitulé « Soyons nature : 5 ateliers pour découvrir et s'engager à protéger la nature en s'amusant ». <p>Le nombre et la composition des ateliers reste à préciser depuis la réorganisation imposée par la crise sanitaire (programme 2020):</p> <ul style="list-style-type: none"> => un atelier Mandala géant : grande fresque illustrative de la diversité des milieux naturels régionaux avec possible visite virtuelle de sites remarquables à l'aide de casques 3D => un atelier « Mon empreinte » : une charte d'engagement du citoyen de la Terre à signer avec l'empreinte de son pouce, possibles prises de photo polaroid => un atelier Jeu de cartes memory géantes sur la biodiversité 	<p>1 espace Soyons nature</p>

<p>=> un atelier « Plastic'sculpture » : création d'œuvres d'art à partir de déchets plastiques</p> <p>2. La participation à un espace « Territoires Engagés pour la Nature » au sein des EGN</p> <p>3. La participation à un espace « Aires Naturelles Educatives » au sein des EGN</p>	
<p>FORUMS</p>	<p>1 pitch</p> <p>1 pitch</p> <p>1 forum</p>
<p>4. L'organisation d'un pitch retenu dans le cadre de l'appel à projets de l'UICN, au nom du RREN, intitulé « Natural Areas United against Climate Change »</p> <p>5. La co-organisation avec la Région d'un pitch retenu dans le cadre de l'appel à projets de l'UICN, intitulé « Regional transborder cooperation for conservation: a case study on transformative change in the Alps »</p> <p>6. La co-organisation avec la Région d'un forum retenu dans le cadre de l'appel à projets de l'UICN, intitulé « Partnerships for biodiversity: opportunities for development and growth »</p>	<p>1 cartographie</p> <p>A définir</p> <p>A définir</p> <p>A définir</p>
<p>AUTRES</p>	
<p>7. La construction d'une cartographie regroupant les évènements régionaux en lien avec la nature et la biodiversité ayant lieu en 2020</p> <p>8. Une participation encore à définir à l'étape du Tour de France Entreprises et Biodiversité de l'OFB à Marseille la semaine du Congrès (rdv téléphonique le 16 décembre)</p> <p>9. Une participation au forum des entreprises et de la biodiversité organisé par la CCI et le Conservatoire du littoral au Palais de la Bourse</p> <p>10. La participation au travail conduit par les associations PIKAYA et citoyens de la terre dans le cadre du projet Natur'Act qui pourrait s'insérer dans la dynamique UICN.</p>	



Fiche action 4.3 - Réseau Régional des Espaces Naturels (RREN)

Intitulé long :	Réseau Régional des Gestionnaires d'Espaces Naturels		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 4.3 Biodiversité	Plan biodiversité – Axe 2, 2.4 et axe 3, 3.1 Plan Climat – Une Cop d'avance Axe 4 action 81,83,84 et axe 5	
<i>Directrice Chargée de mission</i>	<i>Sandrine HALBEDEL Gunnel FIDENTI 0,95 ETP Mission</i>	<i>Calendrier</i>	<i>01/2021 à 12/2021</i>

Contexte

Le Réseau Régional des gestionnaires d'Espaces Naturels protégés [RREN] existe en Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 1985. Conçu comme un pôle fédérateur des gestionnaires des grands espaces naturels protégés de la région, il est piloté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement [DREAL] et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ; son animation est assurée par l'ARPE. L'Office français de la biodiversité et l'Agence de l'eau en sont membres.

Le réseau regroupe 356 structures aux statuts variés (quand on compte les copilotes, animateurs et institutionnels) : parcs nationaux, parcs naturels régionaux, un parc marin, un Grand Site, des réserves nationales, des réserves de biosphère, des conservatoires, une fondation scientifique, des associations, des Directions en charge de l'environnement des Départements, etc.

Ces différents acteurs lui permettent ainsi de s'appuyer sur des savoir-faire multiples, d'autant qu'ils représentent plus de 700 experts de l'environnement : botanistes, entomologistes, ornithologues, herpétologues, techniciens, conservateurs, guides, ingénieurs de recherche, agents du patrimoine, géomaticiens, ...

Objectifs

Ce Réseau constitue un outil de réflexion, d'innovation, d'échanges techniques et d'expériences, de valorisation des compétences, de diffusion d'informations et de sensibilisation dans les domaines de la gestion des espaces naturels protégés et d'expérimentations. C'est un outil qui permet d'engager des réflexions de fond sur les enjeux de demain et d'engager de véritables dynamiques collectives en région. Il apporte son appui aux réflexions et aux nouvelles initiatives nationales et régionales en matière de protection et de gestion des espaces naturels protégés (schéma régional de cohérence écologique, stratégie régionale de la biodiversité, trame verte et bleue, stratégie aires protégées terrestres et marines ...) et également en termes d'apport techniques pour la mise en œuvre de ces actions.

Description des principales actions 2021 :

- **Animer**

- Animation annuelle de la gouvernance

- Comité de suivi du RREN : 2 /an
- Assemblée plénière du RREN : 1 /an
- Réunions régulières avec les copilotes
- Etude éventuelle de demande d'adhésion au réseau

- Réflexion stratégique réseau

- Animation nouveau règlement intérieur du réseau
- Réunions – échanges avec directeurs sur axes de travail réseau afin de rédiger une feuille de route du réseau (2^{ème} semestre)

- Suivi administratif et financier

- Envoi et suivi bulletin de contribution financière 2021 aux membres
- Dépôt de demandes de subvention
- Clôture des subventions.

- Rédaction des bilans

- Rédaction du bilan de l'année 2021 et du programme d'actions prévisionnel 2022 - Distribués en assemblée plénière.

- Constructions de partenariats

Mopa, ...

- Participation à des colloques, manifestations pour diffuser à l'externe et en interne

- Participation au Congrès mondial de la nature UICN si reporté en 2021 (temps de travail non comptabilisé ; dans l'attente de la confirmation de la tenue de la manifestation)
- Participation du réseau aux réflexions nationales sur la stratégie de création d'aires protégées terrestres et marines, la stratégie nationale de la biodiversité

- Participation à des colloques, conférences type forum des gestionnaires de la biodiversité, journées Parcs naturels régionaux, Grands Sites, Conservatoires...

- Communication

- Définition d'une stratégie de communication du RREN
- Envoi de veilles (veilles informatives, veilles offres d'emploi, veilles uicn, veilles événementiel...)
- Réalisation roll up du RREN
- Alimentation et mise à jour du site internet
- Réalisation spot vidéo
- Diffusion cahier technique et promotion plaidoyer

- Consolidation base contacts réseau
- Eventuellement tenue d'un stand du réseau lors de manifestations

Livrables attendus en 2021 :

> Comptes-rendus

> Adhésions éventuelles au réseau

> Feuille de route réseau

> Bulletins contributions des membres

> 1 bilan final

> Conventions de partenariats éventuels

> Participation à x journées

> Préparation de la participation au Congrès mondial de la nature

> Participation à des réunions

> Selon état d'avancement de la Stratégie de création d'aires protégées, organisation d'un atelier thématique dans le cadre du RREN avec notamment pour objectifs la construction d'une future méthode d'animation de cette stratégie

> Participation à des journées, colloques, assises, le cas échéant

> stratégie de communication du réseau

> Veilles

> 1 roll up

> 1 site internet mis à jour

> Spot vidéo

> Cahier technique

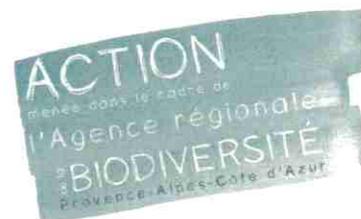
> Promotion plaidoyer via par exemple réseaux sociaux, podcast...en 2021

- **Former – partager et informer**
 - Implication du Réseau dans le cadre du congrès mondial de la nature UICN si il est reporté en 2021
- Mobilisation et accompagnement des gestionnaires d'espaces naturels
- Implication et mobilisation des GEN dans le cadre de l'espace EGN, des visites...
- Organisation du Pitch du RREN si UICN
- Valorisation des actions changement climatique des membres RREN > plaider
- Organisation de journées techniques, ateliers, groupes de travail
- **Groupe de travail gestion des flux touristiques :** poursuite de la mission
- > Analyse de l'opportunité de conduire un projet coopératif d'expérimentation de la gestion des flux touristiques ou autre piste
- **Suite Groupe de travail (GT) RREN et ORB sur changement climatique :** promotion de la publication sur les impacts du changement climatique sur la biodiversité en région , éventuellement collaboration à l'organisation d'un atelier sur les protocoles de suivis lors d'une journée observatoire
- Organisation d'un **atelier thématique** sur la stratégie de création d'aires protégées terrestres et marines, une fois la stratégie adoptée
- Collaboration du réseau à l'organisation d'une **rencontre** sur les dépôts sauvages plastiques en milieux naturels
- *Eventuellement en fonction du plan de charge :*
 - **GT pdt et post covid-19 :** poursuite plan d'actions post covid 19 et partage sur santé et biodiversité
 - **Atelier juridique sur les risques de glissement de terrain**
 - **Présentation méthodologie continuités écologiques**
 - Organisation d'une Université du Réseau

Choix de la thématique définitive en assemblée plénière.
Thème pressenti : gestion durable de la fréquentation en espaces naturels

Point UICN Dédié

- > Réunions
- > Identification des évènements en présentiel ou en distanciel lors desquels le réseau pourrait être représenté
- > Participation à des manifestations
- > Participation à diverses réunions d'organisation du congrès mondial de la nature (cotech, groupe visites ...)
- > Préparation de la participation des membres du réseau à l'espace EGN
- > Nombres de visites organisées par les membres pour le congrès
- > Préparation d'un PITCH du RREN au Congrès mondial en 2021
- > Réunions
- > Pistes de solutions et d'expérimentation
- > Publication impacts du changement climatique sur la biodiversité en région avec l'ORB
- > Participation à une journée observatoire ; fiches retours d'expériences
- > 1 atelier thématique
- > Rencontre déchets plastiques
- > Réunion
- > Eventuellement atelier juridique
- > Réunions
- > Université



Fiche action - 4.4 Réseau Régional des gestionnaires de milieux aquatiques (RRGMA)

Intitulé long :	Animation du réseau régional des gestionnaires de milieux aquatiques		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 4.4 Mission animation concertation eau	Plan biodiversité : axe 5	
<i>Directrice</i>	<i>Sandrine HALBEDEL</i>	<i>Calendrier</i>	<i>01/2021 à 12/2021</i>
<i>Chargés de mission</i>	<i>Emma AUBERT et Corinne ROEHLLY</i> <i>2,2 ETP Mission</i>		

Contexte

Le réseau régional des gestionnaires de milieux aquatiques est reconnu et regroupe aujourd'hui plus de 50 structures intercommunales impliquées dans la gestion, des milieux aquatiques et la prévention des inondations ainsi que les acteurs institutionnels régionaux engagés dans la politique de l'eau qui ont participé à la fondation du réseau : le Conseil régional, l'Agence de l'eau, la DREAL, l'OFB et les Conseils départementaux.

Objectifs

Apporter aux gestionnaires un accompagnement technique et méthodologique
Organiser des journées et groupes de travail thématiques, parfois en partenariat, sur des problématiques communes aux membres du réseau
Valoriser le contenu des échanges et des plus-values apportées par le réseau

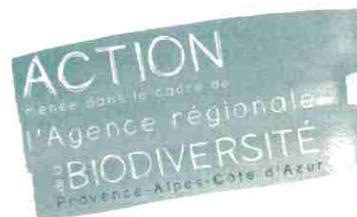
Description des principales actions 2021 :

- Organisation et animation de 3 ou 4 journées techniques ou webinaire :
- une journée technique dont le thème et le format seront définis en assemblée plénière
- une journée technique sur la gestion de l'eau et le changement climatique
- Co-organisation avec la DTET d'une journée technique RRGMA/RREN sur la pollution plastique
- Animation du groupe de travail GEMAPI
- Animation du groupe de travail « Restauration et entretien des cours d'eau, vers un guide actualisé »
- Animation du groupe de travail stratégie de communication en cas de crise inondations
- Animation du groupe de travail sur la charte du réseau
- Animation d'un GT et réalisation de visio-conférences d'1h à 1h30 à destination des élus sur

Livrables attendus en 2021 :

- Documents de valorisation du contenu des journées techniques/webinaires (fiches retours d'expériences, vidéos, diaporamas en ligne)
- Projet de cartes GEMAPI régionales
- Premiers éléments du guide actualisé de restauration et d'entretien des cours d'eau (avec l'appui de prestataires)
- Document finalisé « Stratégie de communication : rappels réglementaires, pratiques des GMA en région et exemples hors région »
- Nouvelle charte du réseau
- Liste des membres et carte actualisée des membres du RRGMA
- Liste des thématiques retenues, participants, enregistrements des visio-conférences

<p>des thématiques à définir (en partenariat avec la DTET)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réorganisation de la structuration du site internet pour une meilleure lisibilité et intégration partielle (ou totale) sur le site de l'ARBE - Mise à jour et animation du site Internet, veille thématique - Rédaction et diffusion de lettres d'information - Organisation et animation de 2 Comités de suivi - Organisation et animation de l'Assemblée plénière annuelle - Implication dans des groupes de travail régionaux (AGORA, clubs DREAL par exemple), à l'échelle du bassin RMC ou nationaux (ANEB etc.) - Implication dans : <ul style="list-style-type: none"> o l'appel à manifestation d'intérêt sur la gestion intégrée des milieux aquatiques (voir fiche 1.3) o la transversalité interne à l'ARBE (GT valorisation des Rex, Réflexion sur la stratégie de communication...) o Le Congrès Mondial de la Nature ? - Réalisation d'une à deux visites biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - Publication d'environ 20 lettres d'informations - Diaporamas de présentation et compte rendus des groupes de travail, comités de suivi et de l'assemblée plénière - Contributions réalisées le cas échéant - 1 à 2 visites
--	---



Fiche action 4.5 - Développement de Programmes européens et coopération

Intitulé long :	Développement de projets européens et de coopération		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 4.6	Plan biodiversité – Axe 6 - 6,2	Plan Climat – Une Cop d'avance
<i>Directrice</i> <i>Chargée de mission</i>	<i>Sandrine HALBEDEL</i> <i>A définir</i>	<i>Calendrier</i>	<i>10/2018 à 12/2022</i>

Contexte	
<p>L'ARPE est porteur de projets collectifs depuis plus de 10 ans et possède un savoir-faire reconnu en région sur ce point. Elle s'inscrit dans le cadre de cofinancements européens ou en tant que chef de file ou partenaire de programmes européens (FSE, LEADER, LIFE,...).</p> <p>Dans le champ de la coopération décentralisée, le positionnement de l'ARPE pourrait être renforcé.</p> <p>Au niveau régional, aujourd'hui, le territoire souffre d'un manque de structures ayant la capacité technique, administrative et financière de porter des programmes européens partenariaux et certains fonds européens ne sont pas tous consommés ou pas assez par les acteurs de la région. Le positionnement fort de la Région depuis 2016 vient atténuer ce constat sur les grands projets structurants à l'échelle régionale mais ne touche pas les projets territoriaux.</p> <p>En parallèle, la démarche en cours pour la mise en place de l'Agence Régionale de la Biodiversité a permis de mettre en exergue une demande de développement des programmes européens en faveur de la biodiversité en région. Cette dynamique pourrait s'appuyer sur l'expérience de l'ARPE qui pourrait être prolongée voire renforcée dans le cadre de l'ARB dès l'année 2018.</p> <p>L'enjeu pour la Région est de permettre aux acteurs du territoire régional de participer, voire porter des programmes européens partenariaux par l'identification, voire l'accompagnement en identifiant des structures ayant la capacité technique, administrative et financière de porter ce type de programmes.</p>	
Objectifs	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Mobiliser des fonds européens régionaux et/ou directs sur le territoire régional 2. Développer la coopération et l'ancrage européen de la région PACA 3. Permettre aux acteurs de la Région d'être au fait des informations sur les programmes européens et de développer des stratégies communes d'interventions via ces fonds. 	
Description des principales actions 2021 : <ol style="list-style-type: none"> 1. Information <ul style="list-style-type: none"> - Co-organisation avec la Région d'une journée annuelle d'information sur les financements européens pour l'environnement - <i>Recensement des aides nouvelles programmation 2021 2028 ?</i> 2. Développement de projets européens et de coopération <ul style="list-style-type: none"> - Participation et portage de projet de coopération avec le SINAC dans le cadre du projet de coopération Région/Costa Rica, en lien avec les partenaires et membres du RREN - Développement de nouveaux projets (périmètre thématique et quantitatif à définir) 	Livrables attendus en 2021 : -1 journée d'information - Finalisation du dépôt d'un projet FICOL dans le cadre de l'AFD et calendrier de mise en œuvre des actions le cas échéant



Fiche action 4.6 - Coordination du projet européen LIFE HABITATS CALANQUES

Intitulé long :	Projet Européen LIFE Habitats Calanques : management intégré en méditerranée sur les habitats littoraux remarquables des Calanques en relation avec le sud de l'Europe.		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 4.7.1 Transversal	Plan biodiversité – axe 4 - 4,3, axe 5 - 5,1, 5,2, 5,3, axe 6 - 6,2 Plan Climat – Une Cop d'avance axe 4 – actions 67, 82, 85, axe 5 – action 92	
<i>Directrice</i> <i>Chargée de mission</i>	<i>Sandrine HALBEDEL</i> <i>Cynthia LLAS</i>	<i>Calendrier</i>	<i>01/2021 à 12/2021</i>

Contexte

Le pourtour méditerranéen représente une région floristique exceptionnelle qui correspond à 10% de la biodiversité végétale mondiale pour 1,6% de la surface terrestre - ceci associé à un fort taux d'endémisme. Cette incroyable richesse fait de lui l'un des 34 « hot spot » de la planète.

Face à ces enjeux, le Parc national des Calanques, en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire et l'Agence Régionale Pour l'Environnement et l'écodéveloppement, propose de développer un programme européen LIFE sur 5 ans et demi (07/2017-12/2022) pour préserver ces habitats littoraux.

Le programme se focalise sur le littoral provençal du territoire du Parc national des Calanques, créé en 2012, qui représente le premier Parc national périurbain d'Europe. Il est soumis à de fortes pressions anthropiques : forte urbanisation, fort attrait touristique, développement des loisirs de pleine nature, qui conduisent à des bouleversements tels que la perte des espèces endémiques/rare et la dégradation des habitats.

Les partenaires techniques et financiers du programme sont : ARPE, Parc national des Calanques, Conseil Départemental 13, Ville de Marseille, Aix Marseille Université, Conservatoire du Littoral, Conservatoire Botanique National Méditerranéen, Naturoscope et les cofinanceurs : Conseil Régional Sud, DREAL et Europe

Objectifs

1 - Restaurer les continuités écologiques des habitats littoraux fragmentés (mise en défens, plantations) pour limiter la dégradation du littoral (fragmentation, piétinement, érosion, stationnement sauvage) et retrouver une intégrité des habitats

2 - Restaurer des habitats littoraux perturbés par l'installation et le développement d'espèces végétales exotiques envahissantes (arrachage, plantation d'espèces locales)

3 - Renforcer les populations d'espèces protégées, endémiques et vulnérables, accroître leur viabilité et reconnecter les populations entre elles (renforcement et ré-introduction)

4 - Informer et sensibiliser le grand public et les décideurs sur les enjeux du littoral

5 - Partager les connaissances et les expériences à l'échelle européenne

Description des principales actions 2021:

→ Coordination du programme :

1. Animation annuelle de la gouvernance : 1 Comité de pilotage et 3 comités de suivi, 1 visite équipe externe et 1 visite de la Commission Européenne ;
2. Gestion administrative, technique et financière du programme
3. Indicateurs

→ Coordination et suivi des actions préparatoires, des actions de gestion et des évaluations qui y sont liées :

1. Actions de restauration des continuités écologiques
2. Renforcement et suivi des populations d'astragales
3. Campagnes d'arrachage des EVEC (à plat et en falaises)
4. Bilan des mises en culture d'espèces locales

Livrables attendus en 2021 :

- **Compte rendus des Comités**

- **Rapport de progrès projet**

- **participation aux réunions et sorties de terrain organisées par les responsables des actions**

<p>5. Renforcement de la surveillance</p> <p>→ Réalisation d'actions de communication et évaluation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Communication 1 réunion partenariale 2. Evaluation de l'impact du projet sur la restauration des services écosystémiques (SES) et prospection, engagée avec un renfort occasionnel de 6 mois depuis novembre 2020 : réalisation d'un rapport et organisation d'une réunion de restitution 3. Campagnes de sensibilisation (grand public, institutionnels, collectivités) : plaquettes, actions presse, documentaire, démarche « jardiner au naturel ça coule de source ») 4. Participation à des évènements organisés par des partenaires en lien avec le projet (Interlife, Assises nationales de la biodiversité,...) 5. Développement et partages d'outils d'aide à la gestion des habitats littoraux 6. Travaux en réseau à l'échelle locale, nationale et européenne (actions de concertation, conférence internationale, coopérations internationales) 7. Coopération internationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Calendrier actions communication du projet - Rapport SES - Compte rendu de la réunion de restitution <p>- 1 plaquette institutionnelle, affiches, 1 site internet à jour, animation de la page Facebook, panneaux LIFE, outil interactif, films, campagne de communication en lien avec UICN et tenue de stands de sensibilisation (selon situation sanitaire), participation à des évènements locaux, rencontre avec les usagers du territoire et les acteurs (notamment les jardineries), livret mon jardin au naturel habitats calanques pour les particuliers, « jardifiches » et présentoir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil de partenaires étrangers (selon situation sanitaire) ou repositionnement en distanciel
---	---



Fiche action 4.7 - Coordination du projet européen PITEM BIODIVALP

Intitulé long :	Programme Alcotra – Plan intégré thématique Biodiversité transalpine.		
Références aux différents cadres d'action :	Convention de création ARB : Axe 4.7.2	Plan biodiversité – axe 4 - 4,3, axe 5 - 5,1, 5,2, 5,3, axe 6 - 6,2	Plan Climat – Une Cop d'avance axe 4 - 67, 68, 70, axe 5 - 91
<i>Directrice</i> <i>Chargée de mission</i>	<i>Sandrine HALBEDEL</i> <i>Frédéric PETENIAN</i>	<i>Calendrier</i>	<i>10/2018 à 12/2023</i>

Contexte

Les plans intégrés thématiques (PITEM) sont constitués d'un ensemble de projets de coopération simples organisés sur une seule thématique faisant référence à un seul objectif spécifique du programme. Sur la base de la définition préalable d'une stratégie d'échanges et de mise en réseau des pratiques à l'échelle du territoire ALCOTRA, l'objectif principal des plans intégrés thématiques est d'aboutir à une standardisation des approches et à une mutualisation des outils entre les différents acteurs d'un secteur ou d'un domaine déterminé, dans la perspective d'une action coordonnée et efficace sur le long terme. Les plans intégrés thématiques ont vocation à interagir avec les réflexions eurorégionales et macrorégionales.

En 2016, la Région s'est proposée pour être coordinatrice du PITEM BIODIVALP qui comprend 28 partenaires du territoire transalpin. Dans ce cadre, elle a sollicité l'ARBE pour l'accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce plan qui est constitué de 5 projets simples :

projet simple 1, chef de file Région PACA : COEVA, Coordination, communication et évaluation

projet simple 2, chef de file Région PACA : COBIODIV, Connaître la biodiversité et les écosystèmes pour mieux les protéger ensemble

projet simple 3, chef de file Région Val d'Aoste : Gérer les réservoirs de biodiversité en articulant les modes de gestion des espaces protégés transalpins

projet simple 4, chef de file Région Auvergne Rhône Alpes : Protéger les espèces et les écosystèmes au travers de connectivités écologiques transalpines dynamiques et innovantes.

projet simple 5, chef de file Région Liguria : PROBIODIV, Promouvoir la biodiversité et les habitats comme facteur de développement des territoires: mettre en œuvre une gouvernance pour la valorisation et la protection active et participative de la biodiversité transalpine

Les 5 projets simples ont été validés par les services instructeurs ; la mise en œuvre des projets 1, 2 et 5 est prévue au 15 janvier 2019 et celle des projets simples 3 et 4 à partir du 1^{er} novembre 2019.

Objectifs

Structurer une démarche cohérente et innovante de suivi et protection de la biodiversité sur l'ensemble de la zone transfrontalière. Il permettra de fédérer des actions clés de connaissance de la biodiversité dans une logique de suivi des impacts des changements globaux sur les milieux naturels et les espèces à l'échelle du territoire Alcotra. Il s'appuiera sur des retours d'expérience, en mutualisant les moyens et en déployant des dispositifs reproductibles.

Ce PITEM a pour vocation :

- de concerner aussi bien des espaces protégés franco-italien que des collectivités territoriales référence concernant la biodiversité
- d'engendrer une mise en cohérence stratégique et technique des niveaux d'action et des protocoles sur deux thèmes à enjeux pour le territoire transfrontalier franco-italien : le dérèglement climatique et l'érosion de la biodiversité
- de permettre une mise en cohérence des différentes échelles d'action du site au niveau régional.

Description des principales actions 2021 :

→ **Projet simple 1 : coordination du plan (prestataire in house de la Région) :**

1. Participation aux comités de pilotage, comité de suivi, comités consultatifs et rédaction d'un compte rendu et d'un rapport annuel ;
2. Suivi et participation au groupe communication pour la mise en œuvre de la stratégie de communication et mise en place des outils internet et de suivi de l'animation, suivi et valorisation du PITEM ;
3. Participation à la démarche d'évaluation

→ **Projet simple 2 : connaissance de la biodiversité transalpine (partenaire et responsable d'actions) :**

1. Participation aux comités de pilotage, comité de suivi, comités consultatifs et rédaction d'un compte rendu et

Livrables attendus en 2021 :

- 1 compte rendu et participation aux réunions

- 1 compte rendu et participation aux réunions

- 1 Rapport

d'un rapport annuel ;

2. Organisation et participation aux réunions du groupe communication et déclinaison de la stratégie transfrontalière de communication pour le PS2 ; suivi de la mise en place d'outils internet (relais d'informations) et pilotage des outils de communication ;
3. Suivi de l'état des lieux des réseaux faunes et flores, des méthodes de suivi et participation aux séminaires et sessions d'échanges ; participation aux prospections de terrain et suivi et partage des protocoles pour évaluation Natura 2000
4. Suivi et réalisation du diagnostic de la connaissance et copilotage pour la mise en place d'une stratégie d'interopérabilité transfrontalière des systèmes d'informations

→ **Projet simple 3 : gestion de la biodiversité (partenaire et responsable d'actions) :**

1. Participation aux comités de pilotage, comité de suivi, comités consultatifs
2. Participation aux réunions du groupe communication et déclinaison de la stratégie transfrontalière de communication pour le PS3 ;
3. Participation aux travaux sur l'identification des facteurs de dégradation de l'habitat, élaboration de méthodes de gestion communes et définition d'un réseau d'observatoires pour le suivi des changements globaux
4. Participation aux travaux sur l'expérimentation d'actions de gestion sur les espaces et les espèces dégradés pour renforcer la résilience transalpine aux changements globaux

→ **Projet simple 4 : Biodiv'conect sur les continuités écologiques sur l'espace transalpin ; réalisation du travail via un contrat de prestation intégré :**

1. Réalisation d'un état des lieux sur les connectivités écologiques
2. Améliorer la connaissance des connectivités écologiques en lien avec les enjeux clefs du territoire Alcotra

→ **Projet simple 5 : valorisation transfrontalière de la biodiversité (partenaire et responsable d'actions) :**

1. Participation aux comités de pilotage, comité de suivi, comités consultatifs et rédaction d'un compte rendu et d'un rapport annuel
2. Participation aux réunions du groupe communication et déclinaison de la stratégie transfrontalière de communication pour le PS2 ; suivi de la mise en place d'outils internet (relais d'informations) et pilotage des outils de communication ;
3. Pilotage de la mise en place d'un outil de langage commun et organisation de formations
4. Participation à l'évaluation du capital naturel et à la gouvernance pour les services écosystémiques et pour la mise en valeur des sites d'accueil, pilotage du marketing territorial et de la mise en réseau des entreprises avec les gestionnaires d'espaces naturels.

- **1 état des lieux des connectivités**

- **1 projet de lexique commun**
- **2 formations**